

15

**ÉTUDE D'IMPACT  
CENTRALE  
DE LA RIVIÈRE MAGPIE  
PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE  
RÉGIONAL ET IMPACTS ÉCONOMIQUES**

**SEPTEMBRE 2003**

**DOSSIER N° 73010 F**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1.</b>	<b>PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE RÉGIONAL</b>	<b>1</b>
1.1	CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION .....	1
1.2	PROFIL DE LA MAIN-D'ŒUVRE .....	6
1.3	LA STRUCTURE ÉCONOMIQUE .....	9
<b>2.</b>	<b>ÉVOLUTION DU CONTEXTE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL</b>	<b>11</b>
<b>3.</b>	<b>INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION RÉGIONALE</b>	<b>14</b>
<b>4.</b>	<b>PROJETS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>20</b>
<b>5.</b>	<b>IMPACTS ÉCONOMIQUES</b>	<b>21</b>
5.1	LES IMPACTS ÉCONOMIQUES LIÉS À LA CONSTRUCTION.....	21
5.1.1	<i>Le projet.....</i>	22
5.2	LES IMPACTS ÉCONOMIQUES SUR LE REVENU .....	22
5.2.1	<i>Les effets primaires.....</i>	24
5.2.2	<i>Les effets secondaires.....</i>	29
5.2.3	<i>Les effets totaux.....</i>	29
5.3	LES IMPACTS ÉCONOMIQUES SUR L'EMPLOI .....	29
<b>6.</b>	<b>LES IMPACTS ÉCONOMIQUES LIÉS À L'EXPLOITATION</b>	<b>31</b>
6.4	LES IMPACTS ÉCONOMIQUES SUR LE REVENU .....	31
6.4.1	<i>Les effets primaires.....</i>	31
6.4.2	<i>Les effets secondaires.....</i>	31
6.5	LES IMPACTS ÉCONOMIQUES SUR L'EMPLOI .....	32
<b>7.</b>	<b>AUTRES IMPACTS ÉCONOMIQUES</b>	<b>33</b>
<b>8.</b>	<b>CONCLUSION</b>	<b>34</b>
	<b>ANNEXE</b>	<b>36</b>
	<b>RÉFÉRENCES</b>	<b>38</b>

## 1. PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

---

L'objectif de cette section est de dresser un portrait de l'économie de la région de la Côte-Nord et plus spécifiquement de la MRC de Minganie et de faire ressortir, dans la mesure du possible, les spécificités régionales à l'échelle du Québec et les particularités locales à l'échelle régionale.

On y dresse une esquisse de sa structure économique, du profil de sa main-d'œuvre, de son industrie de la construction, des projets d'investissements tout autant que des enjeux de développement auxquels est confrontée la région.

### 1.1 CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION

La région de la Côte-Nord compte 97 766 habitants selon le recensement de 2001. Depuis 1991, la région a connu une diminution de sa population de l'ordre de 5,3%. Le poids démographique de la région correspond à 1,4% (2001) de l'ensemble de la population du Québec alors qu'il était de 1,6% en 1986.

La population de la MRC de Minganie<sup>1</sup> comptait, en 2001, 6 714 habitants ce qui correspond à 6,9% de l'ensemble de la population de la Côte-Nord. De plus, depuis 1996, la MRC a connu une baisse de sa population de l'ordre de 3,2%.

D'autre part, l'âge médian de la population de la Côte-Nord est de 37,7 ans chez les femmes et chez les hommes en 2001. L'âge médian à la Côte-Nord est donc inférieur à celui observé au Québec (38,8 ans).

Ce résultat s'explique principalement par une proportion de jeunes 0 – 14 ans plus importante qu'au Québec. On constate également que la proportion de la population âgée de plus de 65 ans sur la Côte-Nord est significativement moins élevée que dans l'ensemble du Québec (9,8% vs 13,3%).

Au niveau du solde migratoire, on constate que le nombre de personnes qui quittent la région est plus élevé que le nombre de personnes qui viennent s'y établir. D'ailleurs, la moyenne annuelle augmente année après année depuis 1991 (moyenne annuelle de 715 entre 1991 – 1996, 1 261 entre 1996 – 2001 et 1578 lors de la dernière année).

---

<sup>1</sup> Note : La MRC de Minganie est composée de Rivière-Saint-Jean, de L'Île-d'Anticosti, de Natashquan, d'Aganish, de Baie-Johan-Beetz, de Havre-Saint-Pierre, de Longue-Pointe-de-Mingan, de Rivière-au-Tonnerre, de Petit-Mécatina et de Lac-Jérôme.

**Tableau 1 Données démographiques comparatives de la région de la Côte-Nord en 2001**

Description	Région de la Côte-Nord	Ensemble du Québec	Région/ Québec
<b>Population totale</b>	<b>97 766</b>	<b>7 237 480</b>	<b>1,4%</b>
Hommes	49 490	3 532 845	1,4%
Femmes	48 235	3 704 635	1,3%
Variation de la population (2001/1991)	-5,3%	1,4%	N/A
<b>Répartition de la population par groupe d'âge</b>			
0-14 ans	19,3%	17,8%	N/A
15-24 ans	13,3%	13,1%	N/A
25-54 ans	47,2%	45,3%	N/A
55-64 ans	10,4%	10,5%	N/A
65 ans et plus	9,8%	13,3%	N/A
Âge médian	37,7	38,8	N/A
<b>Solde migratoire intraprovincial</b>			
(1991-1996)	-3 578	N/A	N/A
(1996-2001)	-6 308	N/A	N/A
(2001-2002)	-1 578	N/A	N/A

Source : Institut de la Statistique du Québec - Recensement de la population 1996 et 2001, Statistique Canada - Recensement 1996 et 2001.

**Tableau 2 Perspectives démographiques de la région de la Côte-Nord, 2001-2021**

Description	Région de la Côte-Nord	Ensemble du Québec	Région/ Québec
<b>Perspectives MTQ</b>			
2001	97 763	7 234 325	1,4%
2006	92 276	7 296 708	1,3%
2011	86 945	7 337 037	1,2%
2016	81 758	7 356 405	1,1%
2021	76 862	7 352 074	1,0%
<b>Perspectives ISQ</b>			
2001	101 998	7 399 932	1,4%
2006	99 775	7 535 014	1,3%
2011	97 224	7 645 143	1,3%
2016	94 227	7 725 804	1,2%
2021	90 908	7 776 851	1,2%

Sources : Rajustement des projections démographiques du MTQ en fonction des chiffres du recensement de 2001, Juin 2002 et Perspectives démographiques du Québec 1996-2041, Régions administratives, régions métropolitaines et municipalités régionales de comté

Depuis 1996, la Côte-Nord a perdu 5 530 habitants, soit une diminution de 5,4%. De plus, les modèles prévisionnels du MTQ et de l'ISQ prévoient tous deux une perte relativement importante de la population, soit -20 901 personnes dans le scénario du MTQ et -11 090 personnes dans celui de l'ISQ. C'est donc dire que selon ces deux modèles prévisionnels, il y aura, sur la Côte-Nord, un taux de décroissance annuel moyen de 0,6% à 1,2% entre 2001 et 2021. On remarque également, à l'aide du tableau 2, que le poids démographique de la Côte-Nord devrait diminuer entre 2001 et 2021.

Comme le démontre le tableau 3, la décroissance touche uniquement la population âgée de moins de 44 ans. Cette décroissance touche plus particulièrement la population active, notamment les 25 – 44 ans avec une décroissance de -14,1%, et par voie de conséquence les groupes d'âge plus jeunes, les moins de 19 ans avec une décroissance de -13,9%. Notons que la décroissance la plus forte touche le groupe d'âge des 0 – 4 ans.

**Tableau 3 Population par groupe d'âge, 1996 et 2001 – Région de la Côte-Nord**

Description	Recensement		Différence	
	1996	2001	nb	%
0-4 ans	7 005	5 420	-1 585	-22,6%
5-14 ans	14 600	13 465	-1 135	-7,8%
15-19 ans	8 450	7 000	-1 450	-17,2%
20-24 ans	6 940	6 000	-940	-13,5%
25-44 ans	35 370	30 380	-4 990	-14,1%
45-54 ans	14 210	15 810	1 600	11,3%
55-64 ans	9 000	10 155	1 155	12,8%
65-74 ans	5 225	6 160	935	17,9%
75-84 ans	1 980	2 725	745	37,6%
85 ans et plus	525	660	135	25,7%
<b>Total</b>	<b>103 305</b>	<b>97 775</b>	<b>-5 530</b>	<b>-5,4%</b>

Sources: Statistique Canada et Institut de la Statistique du Québec

La décroissance de la population a atteint toutes les MRC de la région dans des proportions relativement équivalentes, la MRC Basse-Côte-Nord connaissant le taux de décroissance le plus faible à -2,6%. La MRC de Minganie a connu le deuxième plus bas taux de décroissance (-3,2%).

**Tableau 4 Population des MRC de la région en 1996 et 2001**

MRC	Recensement		différence	
	1996	2001	nb	%
Minganie	6 935	6 714	-221	-3,2%
Basse-Côte-Nord	5 755	5 607	-148	-2,6%
Canapiscou	4 450	4 170	-280	-6,3%
La Haute-Côte-Nord	13 435	12 894	-541	-4,0%
Manicouagan	36 270	33 620	-2 650	-7,3%
Sept-Rivières	36 460	34 761	-1 699	-4,7%
<b>Total</b>	<b>103 305</b>	<b>97 766</b>	<b>-5 539</b>	<b>-5,4%</b>

Source : Statistique Canada, Recensements 1991, 1996 et 2001

La répartition de la population dans la région est très variable. Les MRC Manicouagan et Sept-Rivières rassemblent près de 70% de la population totale de la région, comme l'indique le tableau 5. Rappelons que la MRC de Minganie rassemble quant à elle près de 7% de la population de la Côte-Nord.

D'autre part, les profils d'âge de ces MRC sont relativement identiques entre eux et avec celui de la région de la Côte-Nord.

**Tableau 5 Données démographiques comparatives des MRC de la Côte-Nord en 2001**

Description	MRC Minganie - Basse-Côte-Nord		MRC Caniapiscou - Sept-Rivières		MRC La Haute-Côte- Nord		MRC Manicouagan	
	MRC/Région		MRC/Région		MRC/Région		MRC/Région	
<b>Population totale</b>	<b>12 325</b>	<b>12,6%</b>	<b>38 931</b>	<b>39,8%</b>	<b>12 894</b>	<b>13,2%</b>	<b>33 620</b>	<b>34,4%</b>
Hommes	6 220	12,6%	19 790	40,0%	6 495	13,1%	17 010	34,4%
Femmes	6 100	12,6%	19 140	39,7%	6 405	13,3%	16 605	34,4%
Variation de la population (2001/1991)	-4,1%	N/A	-4,4%	N/A	-4,1%	N/A	-6,9%	N/A
<b>Répartition de la population par groupe d'âge</b>								
0-14 ans	21,2%	N/A	19,7%	N/A	17,5%	N/A	18,9%	N/A
15-24 ans	13,3%	N/A	13,3%	N/A	13,2%	N/A	13,3%	N/A
25-54 ans	45,9%	N/A	48,0%	N/A	45,4%	N/A	47,6%	N/A
55-64 ans	8,2%	N/A	10,7%	N/A	11,2%	N/A	10,5%	N/A
65 ans et plus	11,4%	N/A	8,3%	N/A	12,7%	N/A	9,8%	N/A
Âge médian	35,9	N/A	37,1	N/A	39,3	N/A	38,3	N/A
<b>Solde migratoire intraprovincial</b>								
(1991-1996)	-351	N/A	-1 669	N/A	-349	N/A	-1 209	N/A
(1996-2001)	-449	N/A	-2 570	N/A	-623	N/A	-2 756	N/A
(2001-2002)	-112	N/A	-686	N/A	-90	N/A	-690	N/A

Source : Institut de la Statistique du Québec, Statistique Canada - Recensement 1996 et 2001.

**Tableau 6 Perspectives démographiques des MRC de la région de la Côte-Nord, 2001-2021**

Description	MRC Minganie - Basse-Côte-Nord		MRC Caniapiscou - Sept-Rivières		MRC La Haute-Côte- Nord		MRC Manicouagan	
	MRC/Région		MRC/Région		MRC/Région		MRC/Région	
<b>Perspectives MTQ</b>								
2001	12 358	12,6%	38 935	39,8%	12 895	13,2%	33 575	34,3%
2006	11 920	12,9%	36 969	40,1%	12 340	13,4%	31 047	33,6%
2011	11 486	13,2%	34 954	40,2%	11 808	13,6%	28 697	33,0%
2016	11 097	13,6%	32 947	40,3%	11 259	13,8%	26 455	32,4%
2021	10 693	13,9%	31 090	40,4%	10 696	13,9%	24 383	31,7%
<b>Perspectives ISQ</b>								
2001	12 749	12,5%	40 995	40,2%	13 191	12,9%	35 063	34,4%
2006	12 718	12,7%	40 593	40,7%	12 702	12,7%	33 762	33,8%
2011	12 592	13,0%	39 923	41,1%	12 178	12,5%	32 531	33,5%
2016	12 415	13,2%	38 979	41,4%	11 632	12,3%	31 200	33,1%
2021	12 202	13,4%	37 912	41,7%	11 060	12,2%	29 735	32,7%

Sources : Rajustement des projections démographiques du MTQ en fonction des chiffres du recensement de 2001, Juin 2002 et Perspectives démographiques du Québec 1996-2041, Régions administratives, régions métropolitaines et municipalités régionales de comté



## 1.2 PROFIL DE LA MAIN-D'ŒUVRE

La Côte-Nord compte une population active de 48 340 personnes représentant 1,3% de la population active du Québec en 2001.

Son taux d'activité était moindre que celui de l'ensemble du Québec alors que seulement 62,0% de sa population de 15 ans et plus avait un emploi ou était au chômage pendant la semaine ayant précédé le jour du recensement.

Comme l'indique le tableau 7, la région compte proportionnellement plus de salariés que l'ensemble du Québec avec 92,9% contre 90,7%.

**Tableau 7 Indicateurs du marché du travail Côte-Nord, 2001**

Description	MRC Minganie		Côte-Nord		Ensemble du Québec		Région / Québec
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	%
<b>Population active</b>	3 375	N/A	48 340,0	N/A	3 742 490	N/A	1,6%
Taux d'activité	N/A	63,6%	N/A	62,0%	N/A	64,2%	N/A
Taux de chômage	N/A	19,3%	N/A	15,7%	N/A	8,2%	N/A
Taux d'emploi	N/A	51,2%	N/A	52,3%	N/A	58,9%	N/A
<b>Population active de 15 ans et plus selon les industries les plus importantes</b>	3 370	N/A	48 320	N/A	3 742 490	N/A	1,3%
Fabrication	430	12,8%	7 010	14,5%	640 670	17,1%	1,1%
Commerce de détail	295	8,8%	5 395	11,2%	414 905	11,1%	1,3%
Soins de santé et assistance sociale	390	11,6%	5 005	10,4%	372 090	9,9%	1,3%
Hébergement et services de restauration	285	8,5%	3 575	7,4%	223 275	6,0%	1,6%
Administration publique	280	8,3%	3 545	7,3%	229 410	6,1%	1,5%
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	280	8,3%	3 320	6,9%	16 320	0,4%	20,3%
Autres	1 380	40,9%	20 465	42,4%	1 845 825	49,3%	1,1%
<b>Répartition de la population active</b>							
Nombre de salariés	N/A	N/A	44 925,0	92,9%	3 393 475	90,7%	1,3%
Nombre de travailleurs autonomes	N/A	N/A	2 720,0	5,6%	376 420	10,1%	0,7%
Avec personnel	N/A	N/A	1 280,0	2,6%	146 530	3,9%	0,9%
Sans personnel	N/A	N/A	1 440,0	3,0%	229 890	6,1%	0,6%

Source: Statistique Canada et ISQ, Recensement de 2001

La région Côte-Nord et le nord du Québec concentrent 8,3% des emplois dans les secteurs de la foresterie, la pêche, les mines et l'extraction de pétrole et 15,7% dans le secteur de la fabrication. La foresterie, la pêche, les mines et l'extraction de pétrole, avec 11,0% des emplois québécois et la fabrication, avec 1,3% des emplois québécois, sont les deux secteurs où la part de l'emploi de ces deux régions est la plus importante par rapport au Québec.

**Tableau 8 Indicateurs du marché du travail Côte-Nord et Nord-du-Québec, 2001**

	Côte-Nord et Nord-du-Québec		Ensemble du Québec		Région / Québec
	(000)	%	(000)	%	%
<b>Population active</b>	<b>59,4</b>	<b>N/A</b>	<b>3 806,9</b>	<b>N/A</b>	<b>1,6%</b>
Taux d'activité	N/A	60,7%	N/A	63,6%	N/A
Taux de chômage	N/A	13,1%	N/A	8,7%	N/A
Taux d'emploi	N/A	52,8%	N/A	58,1%	N/A
<b>Emploi par grand secteur</b>	<b>51,6</b>		<b>3474,5</b>		<b>1,5%</b>
Secteur de la production de biens	17,2	33,3%	909,3	26,2%	1,9%
Agriculture	N/A	N/A	59,8	1,7%	N/A
Foresterie, pêche, mines et extraction de pétrole et de gaz	4,3	8,3%	39	1,1%	11,0%
Construction	2,6	5,0%	139,6	4,0%	1,9%
Fabrication	8,1	15,7%	642,5	18,5%	1,3%
Secteur des services	34,5	66,9%	2565,2	73,8%	1,3%
<b>Répartition des personnes en emploi</b>	<b>51,6</b>		<b>3474,5</b>		<b>1,5%</b>
Nombre de salariés	47,0	91,1	3007,6	86,6	1,6%
Public	32,5	69,1	2294,7	76,3	1,4%
Privé	14,5	30,9	712,9	23,7	2,0%
Nombre de travailleurs autonomes	4,6	8,9	467	13,4	1,0%
Avec personnel	2,6	56,5	188	40,3	1,4%
Sans personnel	2,0	43,5%	274,2	58,7%	0,7%

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

La MRC de Minganie concentrent 7,0% de la population active de la Côte-Nord. Le taux de chômage observé dans la MRC est supérieur à celui observé pour l'ensemble du territoire de la Côte-Nord.

L'extraction minière et l'extraction de pétrole, avec 8,4% des emplois de la Côte-Nord est le secteur où la part de l'emploi de la MRC de Minganie est la plus importante par rapport à la Côte-Nord.

**Tableau 9**      **Marché du travail, répartition de l'emploi par branche d'activité par MRC en 2001**

Description	MRC Minganie		MRC Caniapiscou		MRC La Haute-Côte-Nord		MRC Manicouagan		MRC Basse-Côte-Nord		MRC Sept-Rivières	
	Valeur	MRC / Région	Valeur	MRC / Région	Valeur	MRC / Région	Valeur	MRC / Région	Valeur	MRC / Région	Valeur	MRC / Région
<b>Population active</b>	<b>3 375</b>	<b>7,0%</b>	<b>2 195</b>	<b>4,5%</b>	<b>5 870</b>	<b>12,1%</b>	<b>16 635</b>	<b>34,4%</b>	<b>2 625</b>	<b>5,4%</b>	<b>17 640</b>	<b>36,5%</b>
Taux d'activité	63,6%	N/A	70,4%	N/A	55,9%	N/A	61,7%	N/A	61,0%	N/A	63,7%	N/A
Taux de chômage	19,3%	N/A	10,5%	N/A	23,9%	N/A	12,2%	N/A	33,9%	N/A	13,5%	N/A
Taux d'emploi	51,2%	N/A	62,8%	N/A	42,4%	N/A	54,1%	N/A	40,1%	N/A	55,1%	N/A
<b>Population active de 15 ans et plus</b>	<b>3 370</b>	<b>7,0%</b>	<b>2 145</b>	<b>4,4%</b>	<b>5 865</b>	<b>12,2%</b>	<b>16 635</b>	<b>34,5%</b>	<b>2 615</b>	<b>5,4%</b>	<b>17 640</b>	<b>36,5%</b>
Fabrication	430	6,1%	30	0,4%	795	11,3%	3 780	53,9%	210	3,0%	1 765	25,2%
Commerce de détail	295	5,5%	150	2,8%	610	11,3%	1 910	35,4%	245	4,5%	2 185	40,5%
Soins de santé et assistance sociale	390	7,8%	185	3,7%	465	9,3%	1 955	39,1%	290	5,8%	1 720	34,4%
Hébergement et services de restauration	285	8,0%	115	3,2%	685	19,2%	995	27,8%	225	6,3%	1 270	35,5%
Administration publique	280	7,9%	165	4,7%	380	10,7%	985	27,8%	230	6,5%	1 505	42,5%
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	280	8,4%	1 010	30,4%	25	0,8%	110	3,3%	30	0,9%	1 865	56,2%
Autres	1 380	6,7%	490	2,4%	2 915	14,2%	6 900	33,7%	1 400	6,8%	7 380	36,1%

Source: Statistique Canada, Recensement 2001, Compilation et traitement ISQ

Le niveau de scolarité de la région de la Côte-Nord s'est amélioré au cours des cinq dernières années. En effet, la part de la population de 15 ans et plus qui a un niveau de scolarité inférieur au certificat d'études secondaires a diminué entre 1996 et 2001. Cette part de la population est toutefois supérieure à celle observée sur l'ensemble du Québec.

Il est également intéressant de mentionné qu'en 1996, il y avait 22,2% de détenteurs de certificats ou de diplôme de métiers sur la Côte-Nord, une proportion supérieure à celle observée pour l'ensemble du Québec (19,6%).

**Tableau 10 Population de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité. Région de la Côte-Nord et ensemble du Québec (1996 et 2001)**

Niveau de scolarité	1996	2001	1996	2001
	Nombre		Pourcentage	
<b>Côte-Nord</b>				
Total de la population de 15 ans et plus	80 830	77 920	100,0	100,0
Inférieur au certificat d'études secondaires	34 585	31 800	42,8%	40,8%
Certificat d'études secondaires	13 895	13 090	17,2%	16,8%
Études post-secondaires partielles, diplôme d'une école de métiers et/ou d'autres études non universitaires	25 590	27 630	31,7%	35,5%
Grade universitaire	6 755	5 385	8,4%	6,9%
<b>Ensemble du Québec</b>				
Total de la population de 15 ans et plus	5 673 470	5 832 345	100,0	100,0
Inférieur au certificat d'études secondaires	2 013 810	1 848 930	35,5%	31,7%
Certificat d'études secondaires	993 640	999 205	17,5%	17,1%
Études post-secondaires partielles, diplôme d'une école de métiers et/ou d'autres études non universitaires	1 802 635	2 170 065	31,8%	37,2%
Grade universitaire	863 380	814 160	15,2%	14,0%

Source : Statistique Canada, Recensements 1996 et 2001.

### 1.3 LA STRUCTURE ÉCONOMIQUE

L'économie de la Côte-Nord est particulièrement orientée vers l'exploitation et la transformation des ressources. L'activité générée par les grandes entreprises privées ou parapubliques a favorisé l'émergence de conditions de vie privilégiées au sein des régions ressources. Quatre secteurs occupent une place prépondérante dans l'économie de la région : les mines, les forêts, l'énergie hydroélectrique et la pêche.

Le tableau 11 présente la répartition de l'emploi dans les grands secteurs économiques et ce, autant pour la région administrative de la Côte-Nord que pour l'ensemble du Québec.

On constate, à la lecture du tableau, que la proportion de l'emploi dans le secteur primaire est relativement plus élevée dans la région de la Côte-Nord que dans l'ensemble du Québec. En fait, en proportion, on retrouve près de deux fois plus d'emplois dans le secteur primaire dans la région qu'au Québec.

L'importance relative du secteur secondaire, quant à lui, est légèrement plus élevée dans la région de la Côte-Nord qu'au Québec (24% de l'emploi dans la région par rapport à 23,3% dans l'ensemble du Québec).

Le poids relatif du secteur tertiaire de la Côte-Nord, quant à lui, est inférieur à celui observé pour l'ensemble du Québec.

**Tableau 11 Structure de l'emploi, 2001**

Description	Côte-Nord	Ensemble du Québec
Secteur primaire	8%	3%
Secteur secondaire	24%	23%
Secteur tertiaire	68%	74%

Source : Institut de la Statistique du Québec, 2001 et Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2001

On constate également qu'il y a eu, entre 2001 et 2002, augmentation de l'importance relative du secteur primaire et diminution de celle des secteurs secondaires et tertiaires.

**Tableau 12 Évolution de la structure de l'emploi – Région de la Côte-Nord, 2001 – 2002**

Description	2001	2002
Secteur primaire	8%	13%
Secteur secondaire	24%	22%
Secteur tertiaire	68%	65%

Source : Institut de la Statistique du Québec, 2001 et Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2001, 2002

Le tableau qui suit donne un aperçu des principaux employeurs de la Côte-Nord de même que des emplois que ces employeurs génèrent dans la région.

**Tableau 13 Principaux employeurs**

Entreprises	Nombre d'employés	Produits fabriqués
Cie minières Québec Cartier	2200	Bouletage (minerai de fer)
Alcoa (Alouette)	1900	Aluminium première fusion
Abitibi-Consolidated	1750	Produits de scierie, papier journal
Hydro-Québec	1113	Production et distribution d'électricité
Compagnie minière IOC	690	Bouletage (minerai de fer)
Boisaco Inc.	550	Produits de scierie
Uniforêt scierie-pâte Inc.	381	Produits de scierie, pâtes et papier
Mines Wabush	325	Bouletage (minerai de fer)
QIT-Fer et Titane	300	Extraction minière
Kruger Inc.	292	Produits de scierie

Source : Emploi-Québec Côte-Nord (janv. 2002), MIC, Stratégie de diversification Industrielle de la Côte-Nord (avril 2002).

## 2. ÉVOLUTION DU CONTEXTE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

Le tableau 14 présente les données sur la situation de l'emploi dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec de même que pour l'ensemble du Québec au cours de la période s'étalant de 1993 à 2002. Le graphique 1 illustre les variations de la population active, de l'emploi et du chômage dans la région au cours de cette même période.

On y observe que la population active est restée relativement stable au cours de la décennie s'étendant de 1993 à 2002. En effet, elle est passée de 61 600 à 61 900 personnes. Durant la même période, le nombre d'emplois s'est accru de 4,5% passant de 52 800 en 1993 à 55 200 en 2002, un sommet.

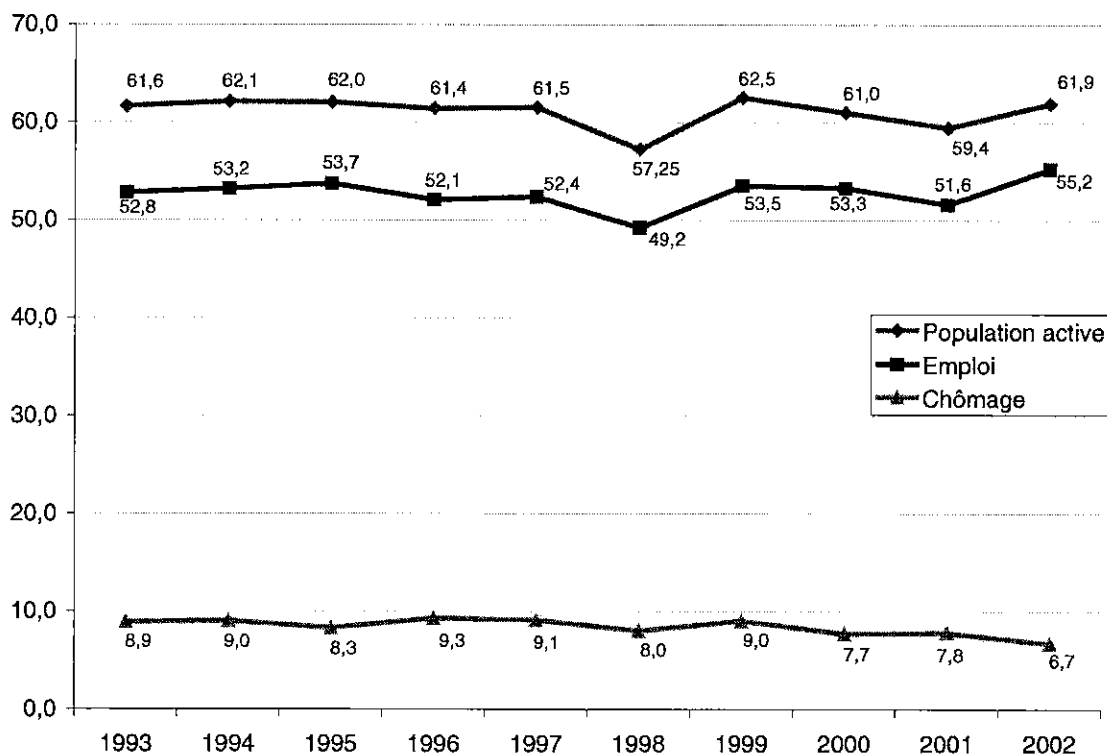
Le nombre d'emplois à temps plein progressait également de 7,5% passant de 42 600 en 1993 à 45 800 en 2002.

**Tableau 14 Principaux indicateurs du marché du travail - Régions de la Côte-Nord et du Nord du Québec et ensemble du Québec (1993-2002)**

Indicateurs	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
<b>Côte-Nord et Nord du Québec</b>										
Population 15 ans et plus (000)	97,8	97,4	97,6	98,2	98,5	98,1	98,0	97,9	97,8	97,1
Population active (000)	61,6	62,1	62,0	61,4	61,5	57,2	62,5	61,0	59,4	61,9
Emploi (000)	52,8	53,2	53,7	52,1	52,4	49,2	53,5	53,3	51,6	55,2
Emploi à temps plein (000)	42,6	46,5	45,8	43,9	44,2	39,6	44,6	43,9	43,3	45,8
Emploi à temps partiel (000)	10,2	6,7	7,9	8,2	8,2	9,5	8,9	9,3	8,4	9,4
Chômage (000)	8,9	9,0	8,3	9,3	9,1	8,0	9,0	7,7	7,8	6,7
Taux de chômage (%)	14,4%	14,5%	13,4%	15,1%	14,8%	14,0%	14,4%	12,6%	13,1%	10,8%
Taux d'activité (%)	63,0%	63,8%	63,5%	62,5%	62,4%	58,3%	63,8%	62,3%	60,7%	63,7%
Taux d'emploi (%)	54,0%	54,6%	55,0%	53,1%	53,2%	50,2%	54,6%	54,4%	52,8%	56,8%
<b>Ensemble du Québec</b>										
Population 15 ans et plus (000)	5 631,5	5 675,2	5 720,2	5 764,3	5 807,3	5 849,7	5 893,3	5 935,9	5 984,6	6 033,4
Population active (000)	3 505,2	3 537,2	3 554,5	3 569,2	3 606,2	3 660,2	3 701,6	3 753,2	3 806,9	3 929,9
Emploi (000)	3 039,9	3 100,6	3 147,5	3 145,9	3 195,1	3 281,5	3 357,4	3 437,7	3 474,5	3 592,7
Emploi à temps plein (000)	2 501,0	2 568,4	2 600,2	2 581,3	2 624,4	2 701,9	2 791,6	2 856,4	2 877,4	2 950,8
Emploi à temps partiel (000)	538,9	532,2	547,3	564,6	570,7	579,6	565,8	581,3	597,2	641,9
Chômage (000)	465,3	436,6	406,9	423,3	411,1	378,7	344,2	315,5	332,3	337,2
Taux de chômage (%)	13,3%	12,3%	11,4%	11,9%	11,4%	10,3%	9,3%	8,4%	8,7%	8,6%
Taux d'activité (%)	62,2%	62,3%	62,1%	61,9%	62,1%	62,6%	62,8%	63,2%	63,6%	65,1%
Taux d'emploi (%)	54,0%	54,6%	55,0%	54,6%	55,0%	56,1%	57,0%	57,9%	58,1%	59,5%

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, séries chronologiques, 1993-2002.

**Graphique 1** Variation de la population active, de l'emploi et du chômage dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec 1993 à 2002 (en milliers de personnes)



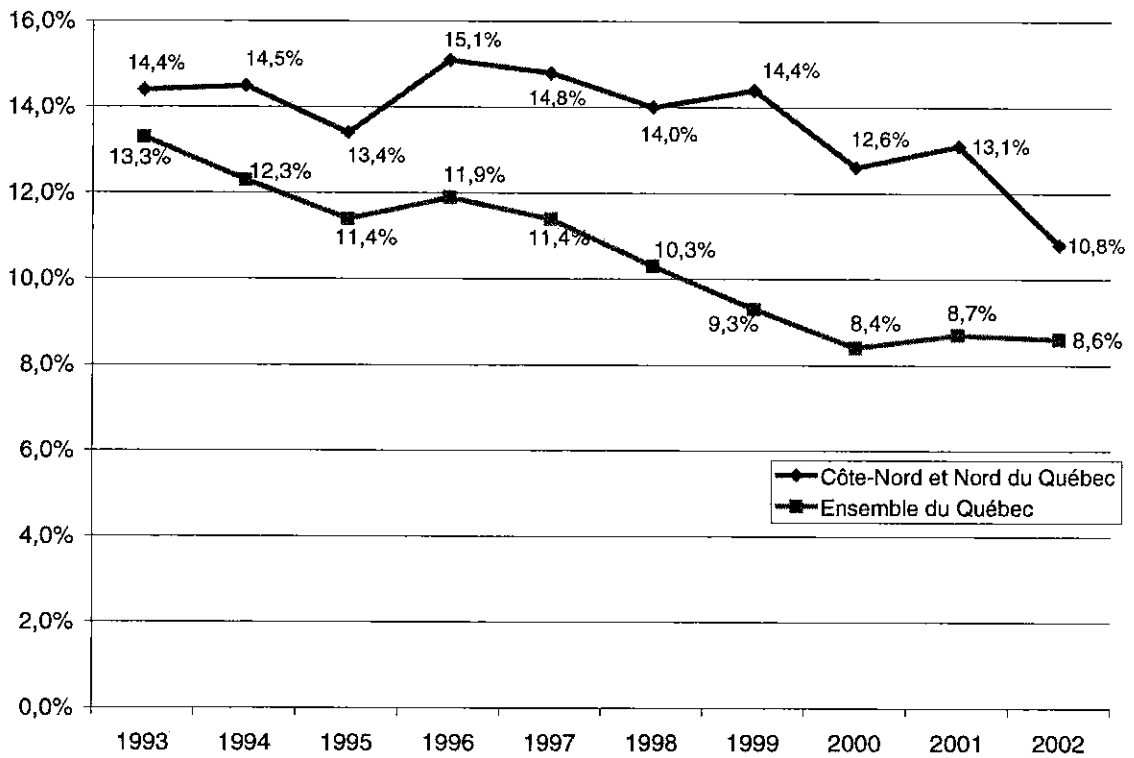
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, séries chronologiques, 1993-2002.

De 1993 à 1999, le nombre de chômeurs oscillait entre 8 000 et 9 000 annuellement en maintenant un taux de chômage supérieur à 13,4% et connaissant un sommet de 15,1% en 1996. Depuis 2000, le nombre de chômeurs dans la région a diminué pour se situer à moins de 8 000 ramenant le taux de chômage autour de 10,8% en 2002.

Le graphique suivant présente l'évolution du taux de chômage des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec et de l'ensemble du Québec pour la période 1993-2002.

On constate qu'au début de la période, l'écart entre les taux de chômage étaient relativement faible (1 point de pourcentage en 1993). Toutefois, à partir de 1995, l'écart s'est accentué au détriment des régions. En 1999, le taux de chômage au Québec était près de 5 points de pourcentage moins élevé que dans les régions considérées. Depuis, la situation s'est améliorée. Ainsi, on constate qu'en 2002, l'écart était d'environ 2 points de pourcentage.

**Graphique 2 Taux de chômage (%) Régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec et ensemble du Québec (1993-2002)**



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, séries chronologiques, 1993-2002.



### **3. INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION RÉGIONALE**

---

La construction se divise en deux grands secteurs, soit la construction résidentielle et la construction non résidentielle qui inclue la construction institutionnelle et commerciale, la construction industrielle et le génie civil et la voirie.

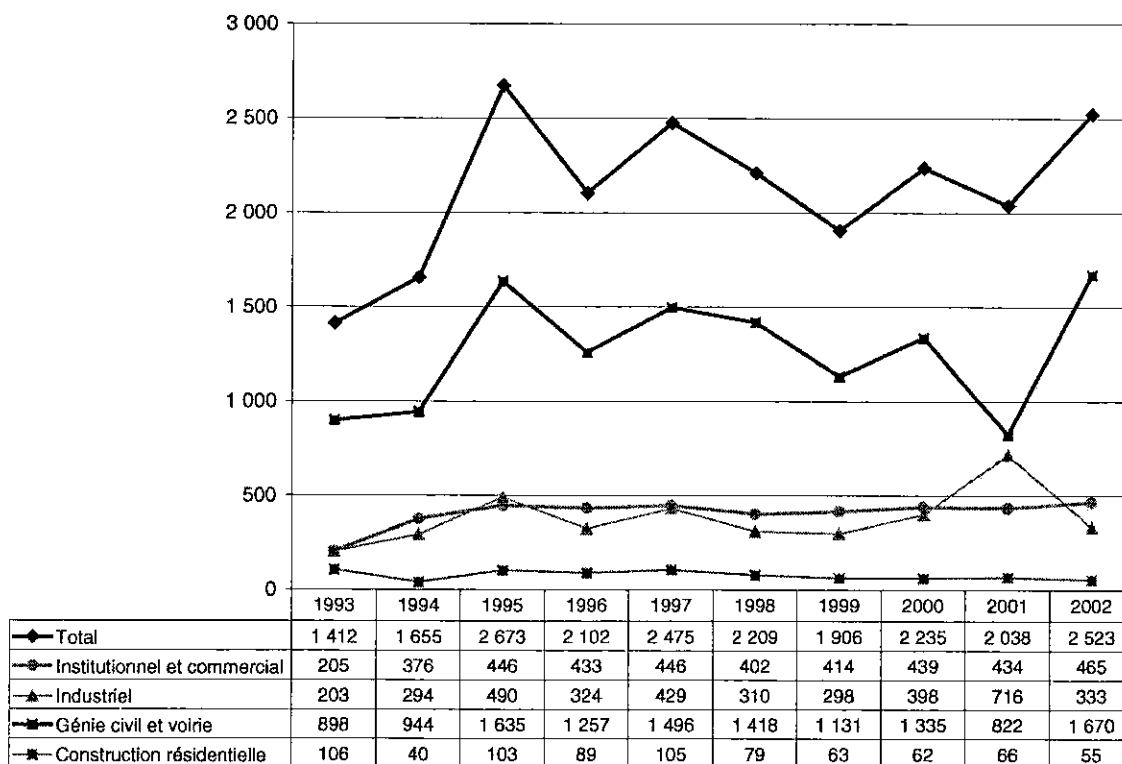
Le graphique 3 présente les heures travaillées par secteur de construction entre 1993 et 2002. On remarque que le secteur du génie civil et de la voirie est celui qui fournit le plus d'heures de travail dans la région de la Côte-Nord.

Les cinq projets hydroélectriques majeurs et les nombreux projets routiers et d'infrastructures présentement en cours dans la région de la Côte-Nord expliquent ce résultat.

Le nombre d'heures travaillées dans le secteur résidentiel connaît, depuis 1997, une baisse graduelle de son volume de travail, passant de 105 000 heures par année en 1997 à 55 000 en 2002.

Le secteur industriel et le secteur institutionnel et commercial connaissent des variations entre 1993 et 2002. Des hausses totales ont toutefois été enregistrées durant la période. Les heures travaillées sont passées de 205 000 en 1993 à 465 000 heures en 2002 dans le secteur institutionnel et commercial et de 203 000 heures en 1993 à 333 000 heures en 2001 après un sommet de 716 000 heures en 2001 dans le secteur industriel.

**Graphique 3 Heures travaillées (en milliers) par secteur<sup>1</sup> de construction, 1993-2002 dans la Région de travail Côte-Nord**



<sup>1</sup>Après redistribution des heures non identifiées par secteur

Source: CCQ, mai 2003.

Durant l'ensemble de l'année 2002, la seconde meilleure année au cours des dix dernières années, 2,5 millions d'heures ont été travaillées sur les chantiers de la Côte-Nord. Ce volume représente une hausse de 24% par rapport à l'année 2001.

**Tableau 15 Statistiques de la construction dans la Région de travail Côte-Nord et le Québec en 2001 et 2002**

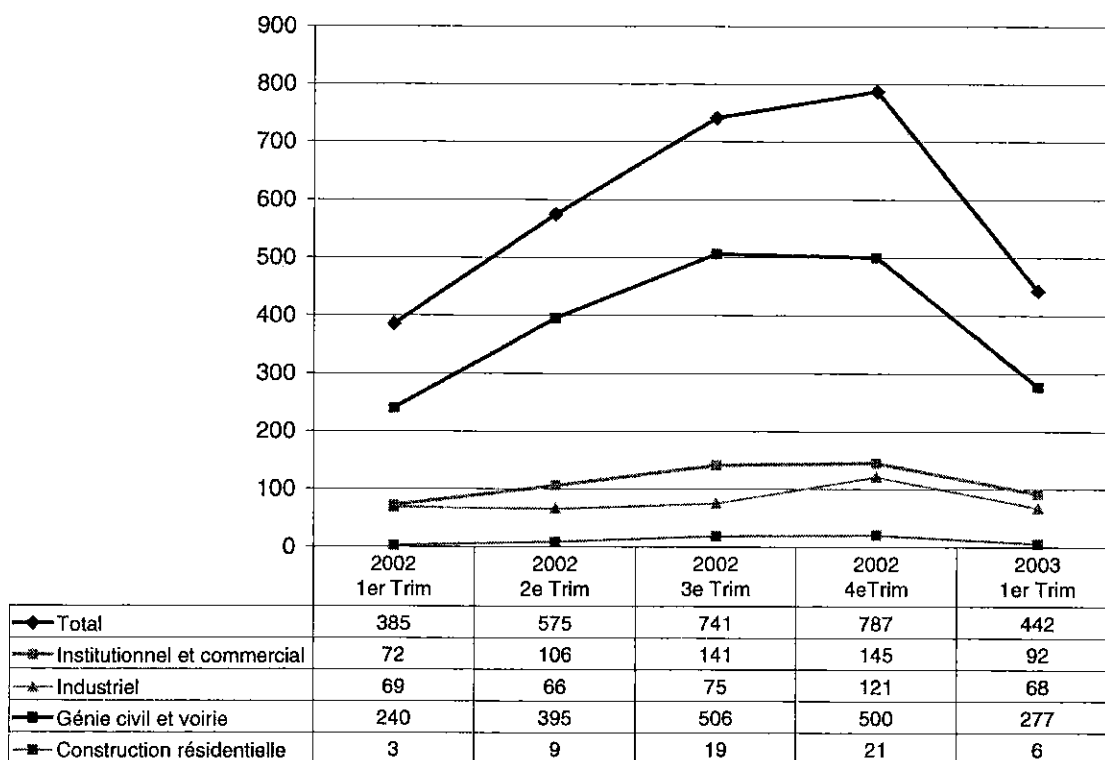
	Côte-Nord	Ensemble du Québec	Région / Québec
<b>Données de 2002</b>			
Heures travaillées dans la région	2 523 000	98 615 000	2,6%
Institutionnel/commercial	465 000	50 847 000	0,9%
Industriel	333 000	13 104 000	2,5%
Génie civil et voirie	1670000	17 168 000	9,7%
Résidentiel	55000	17 495 000	0,3%
Salariés domiciliés dans la région			
Nombre	2 592	107 662	2,4%
Heures	2 378 000	98 615 000	2,4%
Logements mis en chantier	18	42 452	0,0%
<b>Données de 2001</b>			
Heures travaillées dans la région	2 038 000	90 066 000	2,3%
Institutionnel/commercial	434 000	46 760 000	0,9%
Industriel	716 000	15 712 000	4,6%
Génie civil et voirie	822 000	14 225 000	5,8%
Résidentiel	66000	13 369 000	0,5%
Salariés domiciliés dans la région			
Nombre	2 426	99 926	2,4%
Heures	2 026 000	60 066 000	3,4%
Logements mis en chantier	11	27 682	0,0%
<b>Variation (%) 2001-2002</b>			
Heures travaillées dans la région	24%	9%	-
Institutionnel/commercial	7%	9%	-
Industriel	-53%	-17%	-
Génie civil et voirie	103%	21%	-
Résidentiel	-17%	31%	-
Salariés domiciliés dans la région			
Nombre	7%	8%	-
Heures	17%	64%	-
Logements mis en chantier	64%	53%	-

Source: CCQ, mai 2003.

On constate que la Côte-Nord a connu, entre 2001 et 2002, une croissance du nombre d'heures travaillées dans la région très supérieure à celle observée pour l'ensemble du Québec (respectivement 24% et 9%). Elle se retrouve d'ailleurs, avec la région de la Mauricie-Bois-Francs, en tête de liste des régions ayant connues les plus fortes croissances entre 2001 et 2002.

Le graphique 4 présente l'évolution des heures travaillées pour les cinq derniers trimestres dont les données sont disponibles soit le premier trimestre de 2003 et les quatre trimestres de 2002. Il présente les cycles saisonniers dans chacun des secteurs d'activité.

**Graphique 4 Heures travaillées (en milliers) par secteur<sup>1</sup> de construction, pour les cinq derniers trimestres (2001-2002) dans la région de travail Côte-Nord**



<sup>1</sup>Après redistribution des heures non identifiées par secteur  
Source: CCQ, février 2002 à mai 2003.

Selon la CCQ, il y a eu augmentation du nombre total d'heures travaillées par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente pour les cinq trimestres analysés. Le détail de la variation des heures travaillées par secteur est illustré dans le tableau suivant.

**Tableau 16 Variation du nombre d'heures travaillées dans la Région de travail Côte-Nord**

Description	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre	1er trimestre
	2001-2002	2001-2002	2001-2002	2001-2002	2002-2003
Institutionnel et commercial	-9%	17%	14%	5%	23%
Industriel	-42%	-65%	-70%	-26%	-3%
Génie civil et voirie	79%	166%	97%	80%	10%
Construction résidentielle	-97%	-25%	73%	101%	88%
<b>Total</b>	<b>6%</b>	<b>31%</b>	<b>16%</b>	<b>34%</b>	<b>11%</b>

Source: CCQ, février 2002 à mai 2003.

On constate que les hausses des heures totales travaillées sont principalement dues à la vigueur du secteur génie civil et voirie. En effet, cinq projets hydroélectriques et divers projets de voiries sont présentement en cours ou ont été complétés au cours des trimestres analysés. Parmi ces projets, les deux plus importants sont ceux de la centrale électrique et du barrage de la rivière Toulnostouc et du barrage SM-3 de la rivière Sainte-Marguerite.

Le secteur institutionnel et commercial a également enregistré des hausses du nombre total d'heures travaillées par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente pour les deuxième, troisième et quatrième trimestre de 2002 et pour le premier trimestre de 2003. Ces hausses sont en autres attribuables à des chantiers de centre d'hébergement de soins de longue durée, d'assainissement des eaux et de parc touristique.

D'autre part, le secteur de la construction résidentielle présente des signes encourageant malgré une diminution du nombre d'heures travaillées entre 2001 et 2002. En effet, depuis le troisième trimestre de 2002, des variations positives du nombre d'heures travaillées par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente ont été enregistrées.

Le secteur de la construction de bâtiments industriels a connu des moments difficiles au cours des cinq trimestres analysés. Un repli de la construction industrielle relativement à la période précédente correspondante a été enregistré à chacun des trimestres.

Selon le CCQ, cette période morose du secteur de la construction de bâtiments industriels tirerait toutefois à sa fin. En effet, l'intensification des travaux sur le chantier de construction de la phase II de l'Aluminerie Alouette à Sept-Îles devrait contribuer à la relance du secteur de la construction de bâtiments industriels.

Le tableau suivant identifie les chantiers importants au premier trimestre de 2003. On remarque que trois chantiers valent plus d'un milliard de dollars, soit ceux du barrage SM-3 sur la rivière Sainte-Marguerite, de la phase 2 de l'aluminerie Alouette et de la centrale et du barrage de la rivière Toulnostouc.

Tableau 17

## Chantiers importants dans la région de la Côte-Nord au 1er trimestre 2003

Code	Site	Propriétaire	Type de construction	Valeur (M \$)	Début du chantier	Fin du chantier
90-4113	Manic 5, Route 389	Hydro-Québec	Réfection de barrage	8,0	2002-07	2003-09
90-2045	Baie-Comeau	Alcoa	Modernisation d'usine	7,0	2002-08	2003-02
90-4109	Baie-Comeau	Ville de Baie-Comeau	Réfection de rues	7,0	2002-06	2002-10
90-4107	Sacré-Coeur, Route 138	Ministère des Transports	Réfection de route	9,0	2002-04	2004-09
90-4101	A droite de Manic I	Abitibi-Consolidated	Centrale électrique	14,0	1999-07	2004-12
90-4100	Rivière Toulnostouc	Hydro-Québec	Route	26,7	2001-11	2003-10
90-4098	Outardes 3	Hydro-Québec	Réfection de centrale	180,0	2002-07	2006-04
90-4089	St-Augustin	Municipalité de St-Augustin	Assainissement des eaux	10,5	2000-07	2003-04
90-4085	Rivière Toulnostouc	Hydro-Québec	Centrale électrique et barrage	1 000,0	2001-11	2005-12
90-4084	Sept-Iles	Société Cogema	Réaménagement des installations portuaires	15,0	2000-09	2004-09
90-1019	Baie-Comeau	Bioparc Manicouagan	Parc touristique	5,0	1999-09	2003-12
90-3011	Port-Cartier	Centre de santé des Sept-Rivières	Centre d'hébergement de soins de longue durée	12,3	2002-04	2003-10
90-2024	Sept-Iles	Alcan - Alouette	Aluminerie - Ph. 2	1 400,0	2002-09	2005-10
90-4030	Riv. Ste-Marguerite	Hydro-Québec	Barrage SM - 3	2 100,0	1994-09	2004-05
90-4006	Bersimis I-II et Labrieville	Hydro-Québec	Réfection des équipements du complexe élect. Bersimis	220,0	1987-06	2004-03

Source : Liste des chantiers importants – 1er trimestre 2003, CCQ, 2003

Source : Liste des chantiers importants – 1<sup>er</sup> trimestre 2003, CCQ, 2003

#### 4. PROJETS D'INVESTISSEMENT

Avec 1,67 milliards \$ de dépenses en immobilisations, la région de la Côte-Nord accapare 4,3% de l'ensemble de ce type d'investissement au Québec en 2002. La région se distingue par la forte proportion des dépenses en immobilisations d'origine publique. En effet, on observe que 69,4% des dépenses ont été effectuées par le secteur public comparativement à une proportion de 27,3% pour l'ensemble du Québec. La région se distingue également dans les dépenses en immobilisations dans les industries primaire et tertiaire avec respectivement 15,1% et 5,9% de l'ensemble des investissements de ce type au Québec.

**Tableau 18 Investissements publics et privés, 2002**

	Côte-Nord		Ensemble du Québec		Région / Québec
	('000 \$)	%	('000 \$)	%	%
<b>Dépenses en immobilisations</b>					
Secteurs privé et public	1 669 259	100,0 %	38 823 853	100,0 %	4,3%
<b>Origine des immobilisations</b>					
Secteur privé	511 090	30,6%	28 213 744	72,7%	1,8%
Secteur public	1 158 169	69,4%	10 610 109	27,3%	10,9%
Administration et entreprises publiques provinciales	1 061 192	63,6%	5 152 387	13,3%	20,6%
Administration et entreprises publiques fédérales	11 573	0,7%	792 411	2,0%	1,5%
Administration et entreprises publiques municipales	27 204	1,6%	2 447 418	6,3%	1,1%
Enseignement public	31 035	1,9%	1 073 490	2,8%	2,9%
Soins publics de santé et services sociaux	27 165	1,6%	1 144 403	2,9%	2,4%
<b>Industries</b>					
Industrie primaire	209 074	12,5%	1 386 059	3,6%	15,1%
Industrie secondaire	135 433	8,1%	5 795 207	14,9%	2,3%
Industrie tertiaire	1 289 268	77,2%	21 971 930	56,6%	5,9%
Logement	35 484	2,1%	9 670 656	24,9%	0,4%

Source : Institut de la statistique du Québec, Répartition régionale des dépenses publiques en immobilisations et en réparations au Québec, 1998-2002 et Dépenses en immobilisations par secteurs, Côte-Nord et ensemble du Québec, 1998-2002.

## 5. IMPACTS ÉCONOMIQUES

---

L'objectif de cette section est d'évaluer les impacts économiques dans la MRC de Minganie et la région de la Côte-Nord engendrés lors de la réalisation et l'exploitation du projet de la centrale hydroélectrique<sup>2</sup>. La distinction entre la période de construction et d'opération est importante puisque dans un cas les impacts sont transitoires alors que dans l'autre, la stimulation de l'économie est récurrente.

Les impacts considérés dans la présente étude sont mesurés en termes de revenus et d'emplois.

Il existe différentes façons de regrouper les effets associés à une dépense dans l'économie selon les modèles utilisés. Nous utiliserons, dans le cadre de cette analyse, l'approche présentée dans l'étude de monsieur Yves Dion de l'Université du Québec à Rimouski<sup>3</sup>.

Dans cette étude, on regroupe les impacts en effets primaires et en effets secondaires :

- **Les effets primaires** sont associés spécifiquement à la réalisation du projet. Ceux-ci sont composés des dépenses directement encourues par le projet comme les salaires et les dépenses en biens et services nécessaires à la réalisation du projet.
- **Les effets secondaires** représentent les effets induits. Ainsi, l'injection des dépenses dans l'économie régionale provenant de la réalisation du projet (les effets primaires) engendre une augmentation des revenus des acteurs économiques. Une proportion de ces revenus sera de nouveau réinjectée dans l'économie de la région pour acheter des biens et services. Le résultat de ces dépenses successives représente les effets induits.

### 5.1 LES IMPACTS ÉCONOMIQUES LIÉS À LA CONSTRUCTION

L'ampleur des impacts économiques d'un projet est directement liée au niveau des dépenses effectuées. Plus les dépenses sont importantes, plus les impacts seront significatifs.

L'objectif de cette section est de mesurer l'ampleur des impacts économiques attendus dans la MRC Minganie et la région de la Côte-Nord suite à la réalisation du projet de la rivière Magpie.

---

<sup>2</sup> La MRC de Minganie sera partenaire du projet Magpie avec une participation financière d'environ 30%.

<sup>3</sup> Dion, Yves, Université du Québec à Rimouski, Multiplicateur économique régional pour la région administrative de la Côte-Nord, 1988, 75 pages.



### 5.1.1 Le projet

Le coût de réalisation du projet est estimé à 54,5 millions de dollars. Ce montant inclus les coûts associés à la construction des ouvrages, aux équipements de production, à l'ingénierie et aux études environnementales <sup>4</sup>.

Le tableau suivant présente la ventilation de cette somme en trois grandes catégories de dépenses.

**Tableau 19 Sommaire des coûts de réalisation**

Description	Coût (\$)
Travaux de construction	36,0 millions
Équipements de production	15,5 millions
Frais d'ingénierie, études environnementales et autres	3,0 millions
<b>Total</b>	<b>54,5 millions</b>

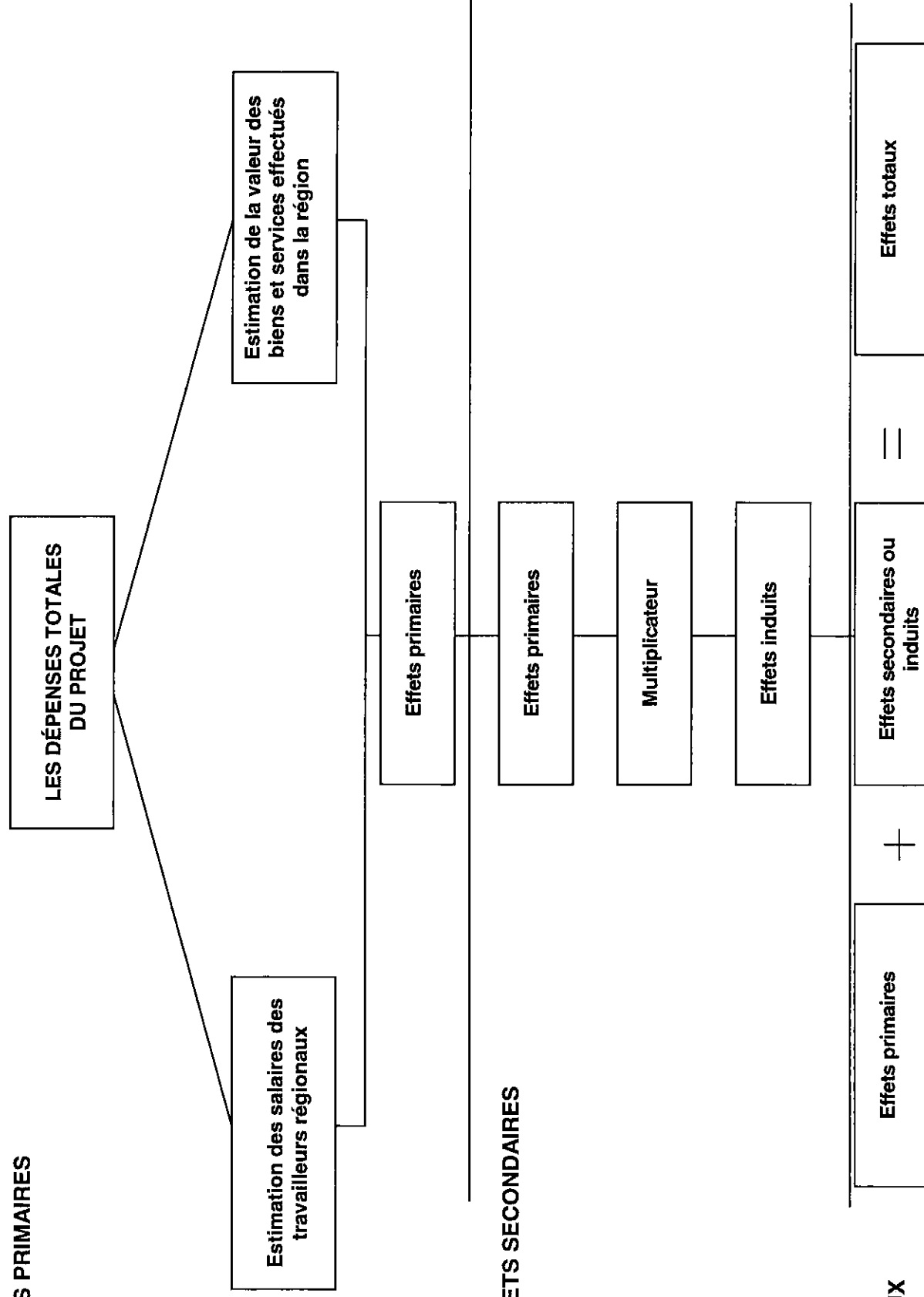
## 5.2 LES IMPACTS ÉCONOMIQUES SUR LE REVENU

L'organisation du modèle utilisé pour l'estimation des impacts économiques sur le revenu est présentée ci-dessous.

---

<sup>4</sup> Un montant supplémentaire de 7,5 millions est prévu afin de couvrir en outre les coûts associés aux mesures d'atténuation, aux contingences et aux frais d'administration.

## EFFETS PRIMAIRES



## EFFETS SECONDAIRES

## EFFETS TOTAUX

### **5.2.1 Les effets primaires**

Comme il a été mentionné précédemment, les effets primaires incluent les salaires et les dépenses en biens et services qui seraient effectués dans la région. Pour ce faire, il est essentiel de déterminer la proportion des travailleurs et des produits et services qui proviendraient de la région.

#### ***Les dépenses locales et régionales***

La proportion des dépenses effectuées dans la région variera en fonction du type de travaux à réaliser. En effet, les compétences, les spécialisations et la disponibilité des ressources régionales influenceront l'ampleur des travaux qui seront exécutés par les entreprises et la main-d'œuvre locale.

Le promoteur s'est d'ailleurs engagé à favoriser d'abord la municipalité de Rivière-Saint-Jean, par la suite, la MRC de Minganie et finalement la région de la Côte-Nord dans son ensemble.

Avant de formuler comme telles les hypothèses quant à la proportion des dépenses qui pourraient être effectuées dans la région, il est essentiel de réfléchir sur les capacités et les disponibilités des ressources régionales pour la réalisation du projet.

- **Les compétences et disponibilités des ressources régionales**

La région de la Côte-Nord est une région-ressource. Or, comme la plupart des régions-ressources, celle-ci a été et est présentement le théâtre d'investissements majeurs concrétisés par des travaux de construction d'envergure.

Lors des années 2001 et 2002, le nombre d'heures travaillées dans le domaine de la construction dans la région a représenté environ 5% de l'ensemble des heures travaillées sur le territoire québécois. On peut également avancer que les travaux réalisés étaient principalement concentrés dans le secteur non résidentiel compte tenu qu'au cours de la même période, les mises en chantier dans la région ne représentaient que 0,04% des logements construits dans l'ensemble du Québec.

Les projets en cours les plus importants sont :

- Le barrage SM-3 de la rivière Sainte-Marguerite, Hydro-Québec (2,1 milliards de dollars);
- L'expansion de l'Aluminerie Alouette (phase 2) (1,4 milliards de dollars);
- La centrale électrique et le barrage de la rivière Tournestouc, Hydro-Québec (1 milliard de dollars);
- La réfection des équipements du complexe électrique Bersimis d'Hydro-Québec, (Bersimis I – II et Labrieville) (220 millions de dollars);

- La réfection de la centrale Outardes 3, Hydro-Québec (180 millions de dollars);

De même, les projets terminés les plus importants au cours des dernières années ont été :

- Le redémarrage de l'usine de la société minière IOC (360 millions de dollars);
- L'établissement de l'usine Louisana Pacific Corp (177 millions de dollars);

On constate donc l'envergure certaine de plusieurs projets en cours ou réalisés dans la région au cours des dernières années. De plus, on remarque que plusieurs de ces projets concernent des travaux associés à la réfection de barrages ou de digues, donc des travaux similaires à ceux du projet analysé.

Par ailleurs, au niveau de la disponibilité de la main-d'œuvre, il faut savoir que les heures travaillées dans le secteur de la construction dans la région ont atteint le deuxième plus important sommet en 2002 avec environ 2,5 millions d'heures. Le secteur du génie civil et de la voirie a fortement contribué à ce résultat. De plus, la Commission de la construction du Québec (CCQ) prévoit que la dégringolade de l'activité de la construction dans le secteur industriel devrait tirer à sa fin en 2003<sup>5</sup>.

On constate donc, à la lumière de ces informations, que la région est présentement l'hôte de projets d'envergure mais que ceux-ci seraient presque tous terminés au moment où le projet de centrale débiterait. Ainsi, les entreprises de la région devraient théoriquement être en mesure d'assumer une partie des travaux associés au projet analysé.

Or, quelle serait la part des dépenses de réalisation des aménagements hydroélectriques de la rivière Magpie qui pourrait être destinée aux entreprises et aux travailleurs de la région?

À ce stade de l'analyse, il est uniquement possible de formuler des hypothèses sur la question. Pour ce faire, il est utile d'analyser les études réalisées à posteriori sur des projets concrets.

On retrouve dans le rapport d'avant-projet de la dérivation partielle de la rivière Manouane, des informations quant à la participation des entreprises régionales dans le cadre du projet Sainte-Marguerite 3 réalisé par Hydro-Québec sur la Côte-Nord. Les informations disponibles dans ce rapport indiquaient que<sup>6</sup> :

- Le pourcentage de la valeur des contrats obtenus par des entreprises régionales était de 30% en 1994 et de 21% en 1995;
- Le taux de participation des travailleurs de la région dans le projet a été de 67% en 1994 et de 76% en 1995.

---

<sup>5</sup> Revue de l'actualité de la construction – Région de la Côte-Nord, Commission de la construction du Québec, Direction de la recherche et organisation, 2002 et 2003.

<sup>6</sup> Rapport d'avant-projet de la dérivation partielle de la rivière Manouane, mai 2000, page 1.

Les hypothèses retenues dans le cadre du projet de la rivière Magpie seront donc basées sur les résultats précédents. ***Ainsi, nous supposons que 30% de la valeur des contrats du projet sera destinée aux entreprises de la région et que le taux de participation globale des travailleurs régionaux sera de 70% (en priorité à la municipalité de Rivière-Saint-Jean et à la MRC de Minganie).***

#### ***L'estimation de la valeur des salaires des travailleurs de la région***

On a constaté à la section précédente, que le projet nécessiterait un investissement de 54,5 millions de dollars.

Le promoteur a également évalué que l'emploi total de la main d'œuvre locale est de 120 personnes-année<sup>7</sup> lors de la réalisation du projet Magpie. Les salaires alloués à la main-d'œuvre locale sont estimés à 10 millions de dollars. De plus, rappelons que les travailleurs de la municipalité de Rivière-Saint-Jean et de la MRC de Minganie seront favorisés.

#### ***L'estimation de la valeur des achats de biens et services effectués dans la région***

Les salaires ne constituent qu'une des variables des effets primaires. Les achats qui seraient effectués dans la région généreraient également des impacts.

Il est toutefois important de considérer dans l'analyse la valeur ajoutée régionale des biens et services achetés dans la région. Donc si les biens sont importés d'une autre région, la valeur ajoutée se limite à la marge bénéficiaire du marchand.

Les achats effectués dans la région peuvent provenir des entreprises qui ont obtenu des mandats dans le cadre du projet et qui sont localisées dans la région et par les entreprises qui sont localisées à l'extérieur de la région. Cette distinction est nécessaire puisqu'on peut supposer que les entreprises régionales ont plus de chances de réaliser des achats de biens et services dans la région que les entreprises qui sont localisées à l'extérieur de la région.

Précédemment, on a formulé l'hypothèse que les entreprises de la région s'accapareraient environ 30% de la valeur des travaux. Par ailleurs, on peut avancer que les dépenses du projet sont ventilées entre les salaires et les achats de biens et services.

Il a également été formulé comme hypothèse que 70% de la main d'œuvre proviendra de la région. Il est donc possible, puisque la rémunération locale totale est connue, d'évaluer qu'environ 14 300 000 \$ seront versés en salaire.

On peut donc déterminer que la valeur des biens et services représente environ 75% de l'ensemble des dépenses associées au projet. À partir de ces hypothèses et données, on peut estimer que :

- Les dépenses en biens et services effectuées par les entreprises régionales seraient de l'ordre de 12,3 millions \$ ( $54,5 \text{ millions } \$ * 30 \% * 75\%$ );

---

<sup>7</sup>

Les travaux de construction fourniront à la main d'œuvre locale 170 000 heures de travail (82 personnes-année) . La main d'œuvre locale sera également utilisée lors de l'installation des équipements électriques et mécaniques (38 personnes-année).

- En ce qui concerne les entreprises qui sont localisées à l'extérieur de la région, l'ampleur des dépenses en achat de biens et services seraient de l'ordre de 28,6 millions \$ (54,5 millions \$ \* 70% \* 75%).

Il faut maintenant estimer la portion de ces dépenses qui seraient réalisées dans la région et la valeur ajoutée qui y serait associée.

La valeur de la production de la région de la Côte-Nord (PIB) représente 1,7%<sup>8</sup> de l'ensemble du PIB de l'économie québécoise. On fera donc comme hypothèse que 1,7% des biens et services achetés par les entreprises localisées à l'extérieur de la région qui obtiendront des contrats dans le cadre du projet Magpie seraient produits dans la région. Avec une telle hypothèse, on obtiendrait un montant de 486 000 \$ (28,6 millions \$ \* 1,7%).

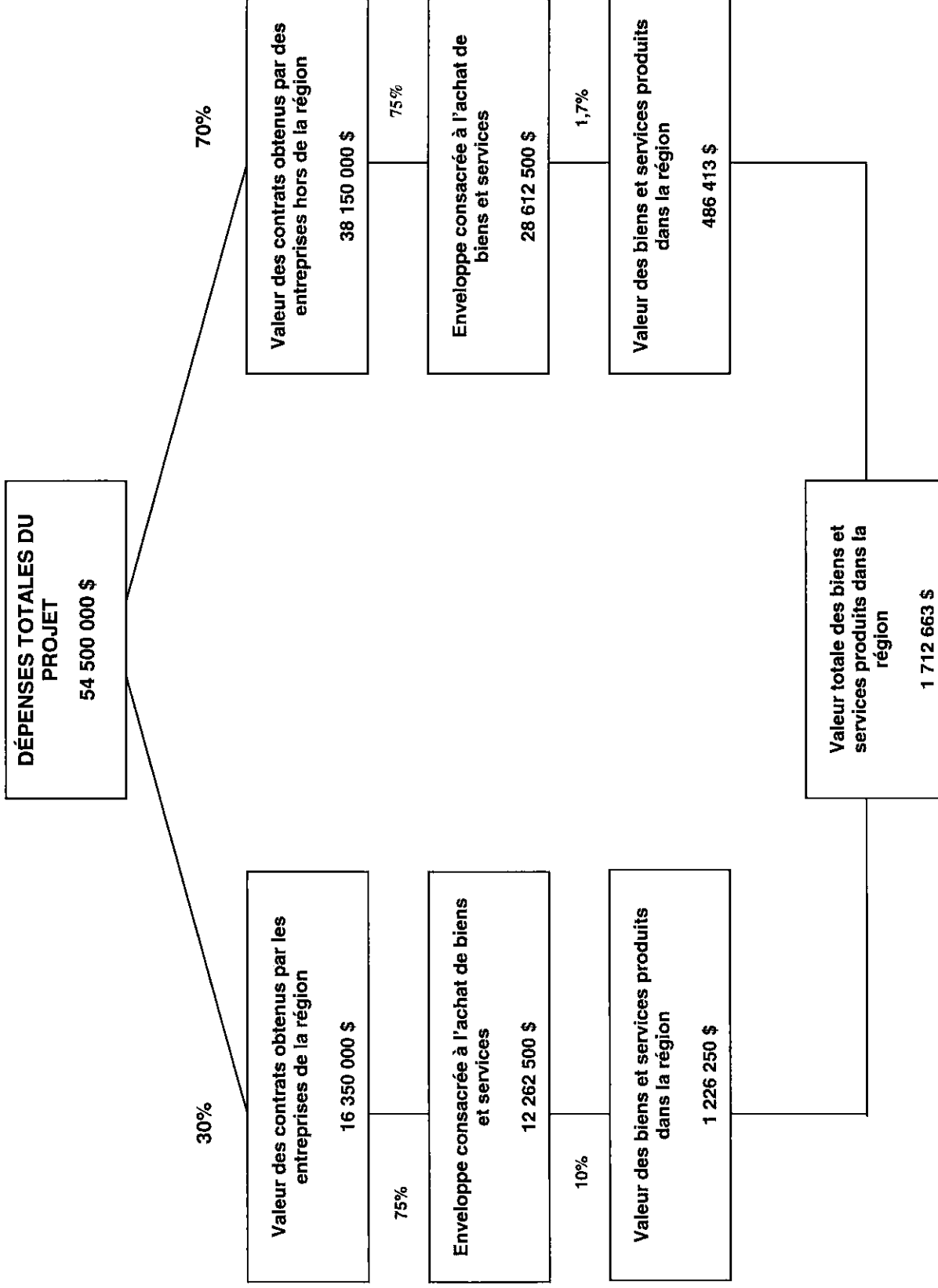
Pour les biens et services achetés par les entreprises de la Côte-Nord, on peut s'attendre à ce que cette proportion soit plus élevée. Nous supposons donc que 10% des biens et services achetés seront produits dans la région<sup>9</sup>. Avec cette hypothèse, on obtient un montant de 1 226 000 \$ (12,3 millions \$ \* 10,0%).

Ainsi, selon les différentes hypothèses formulées, environ 1 713 000 \$ de biens et services seraient produits dans la région de la Côte-Nord lors de la réalisation du projet. La figure suivante résume la démarche à la base de ce résultat.

---

<sup>8</sup> Source : Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, Profil régional de l'industrie bioalimentaire du Québec, Estimation 2000.

<sup>9</sup> Les hypothèses utilisées dans le cadre de l'étude de la dérivation partielle de la Rivière Manouane étaient de 10 et 12%.



### **5.2.2 Les effets secondaires**

Les effets primaires mesurent la masse salariale associée aux travailleurs qui seront directement sollicités par les dépenses du projet et la valeur des biens et services produits dans la région pour la réalisation du projet. Il y a toutefois d'autres impacts qui peuvent être générés dans la région par le projet.

Les effets secondaires ou induits représentent en quelque sorte l'impact des effets primaires sur l'économie régionale. Les dépenses des travailleurs dont la rémunération est générée par le projet et les dépenses pour l'achat de biens et services dans la région auront également des impacts.

Le multiplicateur économique régional peut être utilisé pour estimer les effets induits. Ce multiplicateur a déjà été estimé pour la région de la Côte-Nord. Selon une étude réalisée sur la question<sup>10</sup>, ce multiplicateur de revenus est de 0,2 dans la région.

Ainsi, compte tenu que les effets primaires atteindraient 11,7 millions de dollars (10 millions \$ pour les salaires et 1,7 millions \$ pour la valeur de biens et services produits), les effets induits se chiffreraient à 2,3 millions de dollars ( $11,7 \$ * 0,2$ ).

### **5.2.3 Les effets totaux**

Les impacts économiques de la réalisation des aménagements hydroélectriques de Magpie se chiffreraient donc à 14,0 millions de dollars selon les hypothèses formulées:

- Les effets primaires : 11,7 millions \$
  - Salaires : 10,0 millions \$
  - Biens et services 1,7 millions \$
- Les effets secondaires : 2,3 millions \$
- Les effets totaux : 14,0 millions \$

## **5.3 LES IMPACTS ÉCONOMIQUES SUR L'EMPLOI**

Il est également possible d'exprimer les impacts économiques associés à un projet en termes d'emplois.

Rappelons qu'il a été estimé que les travaux de construction de la centrale vont créer, de façon directe, des emplois locaux pour 120 personnes-année et que la municipalité de Rivière-Saint-Jean et la MRC de Minganie seront favorisées.

---

<sup>10</sup> Dion, Yves, Multiplicateur économique régional, Université du Québec à Rimouski, mars 1988, page 57.



L'achat et la production de 1,7 millions de dollars en biens et services dans la région auraient également un impact sur l'emploi. Afin d'évaluer l'impact de ces dépenses sur l'emploi dans la région, il faut d'abord déterminer la proportion du salaire dans la production des biens ou des services qui seraient produits.

Selon les informations publiées par l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ) concernant les données sur le produit intérieur brut<sup>11</sup>, la rémunération représente en moyenne 35% du coût de production d'un bien au Québec en 2002. En appliquant cette proportion au résultat obtenu précédemment (1,7 millions de dollars), on obtient une approximation des salaires nécessaires pour produire ces biens dans la région. Le résultat obtenu est de 599 000 \$.

Par ailleurs, selon les dernières données disponibles, la rémunération moyenne dans l'ensemble des industries au Québec en 2002 était de 16,35 \$ l'heure<sup>12</sup>. En divisant la masse salariale obtenue par le salaire horaire moyen et par le nombre d'heures travaillées annuellement, on obtient le nombre d'emplois soutenus par les dépenses en biens et services. Ainsi, on obtient 18 emplois soutenus par les dépenses effectuées dans la région pour l'achat de biens et services (599 000 \$ / 16,35 \$ / 2 080 heures).

Les effets primaires sur l'emploi associés à la réalisation du projet sont donc de 138 emplois (120 + 18).

Les effets induits sur l'emploi peuvent être estimés encore une fois en appliquant un multiplicateur aux effets primaires. Le multiplicateur utilisé est de 0,32<sup>13</sup>. Ainsi, en multipliant les effets primaires (138 emplois) par le multiplicateur, on obtient 44 emplois. Ce nombre représente les effets induits.

En résumé, on peut donc estimer que les impacts économiques sur l'emploi régional associés à la réalisation du projet seraient de l'ordre de 182 emplois (138 + 44).

---

<sup>11</sup> ISQ, Écostat, décembre 2002, revue trimestrielle p. 30.

<sup>12</sup> ISQ, Écostat, décembre 2002.

<sup>13</sup> Dion, Yves, Université du Québec à Rimouski, Multiplicateur économique régional pour la région administrative de la Côte-Nord, 1988, p. 66.

## 6. LES IMPACTS ÉCONOMIQUES LIÉS À L'EXPLOITATION

---

L'ampleur des impacts économiques liés à l'exploitation des aménagements est directement fonction du niveau des dépenses. Selon les informations obtenues<sup>14</sup>, les coûts d'exploitation comprendraient uniquement la rémunération d'employés. La MRC de Minganie recevra également des redevances.

### 6.4 LES IMPACTS ÉCONOMIQUES SUR LE REVENU

Comme dans le cas des impacts liés à la construction, les impacts économiques sur le revenu associés aux dépenses d'exploitation sont composés des effets primaires et des effets secondaires.

#### 6.4.1 *Les effets primaires*

La première composante des effets primaires comprend les salaires des travailleurs régionaux. Or, il est clair que les salaires des emplois liés à l'exploitation des aménagements seront occupés par des travailleurs de la région. Deux employés devront veiller au bon fonctionnement de la centrale, à la surveillance des débits réservés, à l'optimisation de la production et à la sécurité des personnes.

La deuxième composante des effets primaires est constituée des biens et services issus des dépenses d'exploitation et qui seraient réalisés dans la région. Selon les informations obtenues, celles-ci comprendront la rémunération de sous-traitant lors des périodes d'entretien (correspond à la rémunération de deux employés chez les sous-traitants).

Afin d'évaluer la valeur totale des effets primaires liés à l'exploitation de la centrale, nous allons poser comme hypothèse que la rémunération des quatre employés sera de 16,35 \$ par heure<sup>15</sup>.

Ainsi, à partir de cette hypothèse, on constate que les effets primaires associés aux dépenses d'exploitation des aménagements se chiffrent à 136 000 \$<sup>16</sup> par année ( $2 * (2\ 080\ \text{heures} * 2\ \text{employés} * 16,35\ \$/\text{heure})$ ).

#### 6.4.2 *Les effets secondaires*

L'impact des effets primaires sur l'économie régionale est représenté par les effets secondaires. Les dépenses de consommation des travailleurs de la région qui ont vu leur rémunération augmenter à cause des dépenses d'exploitation des aménagements, sont à la base de ces impacts.

---

<sup>14</sup> HYDROMÉGA SERVICES INC. – GROUPE AECON LTÉE, Barrage Magpie, rivière Magpie, Appel d'offre AOPCH-02, Retombées économiques.

<sup>15</sup> Rémunération moyenne dans l'ensemble des industries au Québec en 2002.  
Source : ISQ, Écostat, décembre 2002.

<sup>16</sup> Le montants dans le texte sont arrondis en milliers de dollars.

Ces effets induits sont estimés encore une fois à partir du multiplicateur régional de revenus. Rappelons que ce multiplicateur a été estimé à 0,2 dans la région de la Côte-Nord.

Les effets secondaires associés aux dépenses d'exploitation sont donc de l'ordre de 27 000 \$ (136 000 \$ \* 0,2).

#### **6.4.3 Redevances**

Il a été entendu que la MRC de Minganie aura droit à des redevances de l'ordre de 150 000 \$, soit 2% du revenu d'exploitation de la centrale Magpie.

#### **6.4.4 Les effets totaux**

Selon les hypothèses formulées, les impacts économiques totaux sur les revenus qui seraient engendrés par les dépenses d'exploitation des aménagements seraient de l'ordre de 313 000 \$. Ce montant se répartit de la façon suivante :

- Les effets primaires : 136 000 \$;
  - Salaires, achat de biens et services : 68 000 \$;
- Les effets secondaires : 27 000 \$;
- Les redevances : 150 000 \$;
- Les effets totaux : 313 000 \$.

### **6.5 LES IMPACTS ÉCONOMIQUES SUR L'EMPLOI**

Les données de base obtenues concernant le projet indiquent que l'équivalent de 4 emplois à plein temps seraient nécessaires afin d'exploiter les nouveaux aménagements hydroélectriques. Il s'agit des emplois directement associés aux installations.

Les effets primaires sur l'emploi associés à la réalisation du projet sont donc de 4 emplois.

Les effets induits sur l'emploi sont estimés en appliquant un multiplicateur d'emploi spécifique à la région. Ce multiplicateur pour la Côte-Nord est de 0,32. Ainsi, en multipliant les effets primaires (4 emplois) par le multiplicateur, on obtient 1 emploi. Il s'agit des effets secondaires ou induits.

Au total donc, on peut estimer que les impacts économiques totaux sur l'emploi associés aux dépenses d'exploitation seraient de l'ordre de 5 emplois.

## 7. AUTRES IMPACTS ÉCONOMIQUES

---

Un budget de 200 000 \$ a été alloué à l'aménagement récréo-touristique de la centrale Magpie. Plus spécifiquement, ce montant servira en outre à l'aménagement de l'île, d'une passerelle et d'un belvédère, à la mise en valeur des anciens équipements.

Une somme additionnelle de 300 000 \$ sera également versée à la municipalité de Rivière-Saint-Jean. Cette somme pourra être utilisée selon les besoins de la municipalité.

Il est important de mentionner que les dépenses de fonctionnement de la municipalité de Rivière-Saint-Jean ont été de 253 000 \$<sup>17</sup> en 2002.

L'impact économique associé à ces deux sommes ne peut toutefois pas être estimé puisque nous ne disposons actuellement pas de la description l'aménagement récréo-touristiques et de l'utilisation du 300 000 \$ par la municipalité.

Nous pouvons toutefois mentionner que l'impact économique de l'aménagement récréo-touristique se divisera en deux volets, soit la construction et l'exploitation et le maintien en état.

---

<sup>17</sup>

Source : Ministère des Affaires municipales, Prévisions budgétaires 2002.

## 8. CONCLUSION

---

L'objectif de cette section est d'évaluer l'ampleur des impacts économiques pour la MRC de Minganie et la région de la Côte-Nord lors de la réalisation et de l'exploitation de l'aménagement hydroélectrique localisé sur la rivière Magpie<sup>18</sup>. Ces impacts sont mesurés en termes de revenus et d'emplois. Les impacts sont également regroupés en effets primaires et secondaires :

- Effets primaires :

Les effets primaires sont spécifiquement liés à la réalisation du projet. Ceux-ci sont composés des dépenses directement encourues par le projet comme les salaires et les dépenses en biens et services nécessaires à la réalisation du projet (les effets directs et indirects).

- Effets secondaires :

Les effets secondaires représentent les effets induits. L'injection des dépenses dans l'économie régionale provenant de la réalisation du projet (les effets primaires) engendre une augmentation des revenus des acteurs économiques. Une proportion de ces revenus sera de nouveau réinjectée dans l'économie de la région pour acheter des biens et services. Le résultat de ces dépenses successives représente les effets induits.

Les impacts économiques sont directement associés à l'ampleur des dépenses effectuées. Le coût de réalisation du projet est estimé à environ 54,5 millions de dollars. Dans la région, les impacts économiques sur le revenu générés par la réalisation du projet sont estimés à 14,0 millions de dollars répartis de la façon suivante :

▪ Les effets primaires :	11,7 millions \$
▫ Salaires :	10,0 millions \$
▫ Achat biens et services :	1,7 millions \$
▪ Les effets secondaires :	2,3 millions \$
▪ Les effets totaux :	14,0 millions \$

En ce qui concerne les impacts économiques sur l'emploi pour la région provenant de la réalisation du projet, ils sont estimés à environ 182 emplois (effets primaires de 138 emplois et les effets secondaires de 44 emplois).

Ces résultats sont basés sur les estimations de l'entrepreneur et du promoteur et des hypothèses de participation des entreprises et des travailleurs régionaux issues de projets semblables d'Hydro-Québec en région.

---

<sup>18</sup> La MRC de Minganie sera partenaire du projet Magpie avec une participation financière d'environ 30%.

Rappelons également que le promoteur s'est engagé à favoriser la municipalité de Rivière-Saint-Jean et la MRC de Minganie.

Les dépenses d'exploitation annuelles prévues pour les différents aménagements sont de l'ordre de 136 000\$. Des redevances d'environ 150 000 \$ seront également versées à la MRC de Minganie. Les impacts économiques annuels sur le revenu pour la région associés à ces dépenses sont estimés à 313 000 \$ :

- Les effets primaires : 136 000 \$ :
  - Salaires, achat de biens et services : 68 000 \$;
- Les effets secondaires : 27 000 \$;
- Les redevances : 150 000 \$;
- Les effets totaux : 313 000 \$.

En ce qui concerne les impacts sur l'emploi associés aux dépenses d'exploitation, ils sont estimés à environ 5 emplois (4 emplois pour les effets primaires et 1 emploi pour les effets secondaires).

Notons qu'un montant de 200 000 \$ sera consacré à l'aménagement récréo-touristique de la centrale et que la municipalité de Rivière-Saint-Jean bénéficiera d'une somme de 300 000 \$ qu'elle pourra utiliser à sa discrétion.

Finalement, le tableau suivant présente l'ensemble des impacts monétaires associés à la centrale Magpie.

**Tableau 20 Impacts économiques totaux de l'aménagement de la rivière Magpie**

Impacts économiques	Effets primaires	Effets secondaires	Autres	Effets totaux
Reliés à la construction de la centrale	11 712 000 \$	2 343 000 \$	N/A	14 055 000 \$
Reliés à l'exploitation de la centrale	136 000 \$	27 000 \$	150 000 \$	313 000 \$
Autres	N/A	N/A	500 000 \$	500 000 \$
<b>Total</b>	<b>11 848 000 \$</b>	<b>2 370 000 \$</b>	<b>650 000 \$</b>	<b>14 868 000 \$</b>

## ANNEXE

**Tableau a : Caractéristiques socio-économique de la municipalité de Rivière-Saint-Jean et de la MRC Minganie, 1996 et 2001**

Description	Rivière-Saint-Jean		MRC Minganie		Municipalité / MRC	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001
Population totale	319	287	6 935	6 714	5%	4%
Homme	170	155	3 555	3 345	5%	5%
Femme	145	135	3 380	3 345	4%	4%
Répartition de la population par groupe d'âge						
0-14 ans	55	35	1 575	1 345	3%	3%
15-24 ans	50	40	1 005	930	5%	4%
25-64 ans	190	175	3 620	3 635	5%	5%
65 ans et plus	30	30	735	830	4%	4%
Population active occupée	80	125	2 440	2 715	3%	5%
Taux d'activité	53,8%	62,0%	59,8%	63,6%	N/A	N/A
Taux de chômage	39,3%	19,4%	23,3%	19,3%	N/A	N/A
Taux d'emploi	N/A	50,0%	46,2%	51,2%	N/A	N/A

Source : Statistique Canada et Institut de la Statistique du Québec, Recensements 1996 et 2001.

**Tableau b : Population des municipalités de la MRC Minganie, 2001**

Municipalité	Population	Municipalité / MRC
L'Île-d'Anticosti	282	4,9%
Natashquan	385	6,7%
Aguanish	360	6,3%
Baie-Johan-Beetz	89	1,6%
Havre-Saint-Pierre	3367	58,7%
Longue-Pointe-de-Mingan	525	9,2%
Rivière-Saint-Jean	297	5,2%
Rivière-au-Tonnerre	432	7,5%

Source : Répertoire des municipalités du Québec.

**Tableau c : Perspectives démographiques de la municipalité de Rivière-Saint-Jean, 2001-2021**

<b>Perspectives démographiques MTQ</b>	<b>Rivière-Saint-Jean</b>
2001	286
2006	275
2011	264
2016	261
2021	259

Source : Rajustement des projections démographiques du MTQ en fonction des chiffres du recensement de 2001, juin 2002.



## RÉFÉRENCES

- Institut de la Statistique du Québec - Recensement de la population 1996 et 2001 (données socio-économiques pour l'ensemble du Québec, la région administrative de la Côte-Nord et les MRC de Minganie, de la Basse-Côte-Nord, de Caniapiscau, de Sept-Rivières, de la Haute-Côte-Nord et de Manicouagan).
- Statistique Canada - Recensement 1991, 1996 et 2001 (données socio-économiques pour l'ensemble du Québec la région administrative de la Côte-Nord et les MRC de Minganie, de la Basse-Côte-Nord, de Caniapiscau, de Sept-Rivières, de la Haute-Côte-Nord et de Manicouagan).
- Ministère des Transports du Québec, Pierre Desgagnés, Direction de la planification, Rajustement des projections démographiques du MTQ en fonction des chiffres du recensement de 2001, Juin 2002.
- Institut de la Statistique du Québec, Perspectives démographiques du Québec 1996-2041, Régions administratives, régions métropolitaines et municipalités régionales de comté, Édition 2000.
- Statistique Canada, Enquête sur la population active de 2001.
- Marché du travail, répartition de l'emploi par branche d'activité par MRC en 2001, Statistique Canada, compilation de l'Institut de la Statistique du Québec.
- Structure de l'emploi – Région de la Côte-Nord, Institut de la Statistique du Québec, 2001 et Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2001, 2002.
- Principaux employeurs : Emploi-Québec Côte-Nord (janv. 2002), MIC, Stratégie de diversification Industrielle de la Côte-Nord (avril 2002).
- Statistique Canada, Enquête sur la population active, séries chronologiques, 1993 à de 2002.
- Ministère des régions, Développement économique et régional Québec, La Côte-Nord en un clin d'œil.
- Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, Profil économique régional de la Côte-Nord (Démographie 2002, *édition 2003*, Marché du travail 2002, *édition 2003* et Investissements privés et publics 2002, *édition janvier 2003*).
- Institut de la statistique du Québec, Répartition régionale des dépenses publiques en immobilisation et en réparations au Québec, 1998-2002.
- Institut de la Statistique du Québec, Profils régionaux, Dépenses en immobilisations par secteurs, Côte-Nord et ensemble du Québec, 1998-2002.

- Développement économique et régional, Dépenses en immobilisations par secteurs, Côte-Nord et ensemble du Québec, 1998-2002.
- Commission de la construction du Québec (CCQ), Liste des chantier importants – 1<sup>er</sup> trimestre 2003, mai 2003.
- Commission de la construction du Québec (CCQ), La Construction sur la Côte-Nord, 1<sup>er</sup> trimestre 2002, 2<sup>e</sup> trimestre 2002, 3<sup>e</sup> trimestre 2002, 4<sup>e</sup> trimestre 2002 et 1<sup>er</sup> trimestre 2003 (février 2002 à mai 2003).
- Institut de la statistique du Québec, Répartition régionale des dépenses publiques en immobilisation et en réparations au Québec, 1998-2002.
- Ministère de l'industrie et du Commerce du Québec, Dépenses en immobilisations par secteurs, Côte-Nord et ensemble du Québec, 1998-2002.
- HYDROMÉGA SERVICES INC. – GROUPE AECON LTÉE, Barrage Magpie, rivière Magpie, Appel d'offre AOPCH-02, Retombées économiques.
- HYDROMÉGA SERVICES INC., Stéphane Boyer, Autres informations sur les coûts associés au projet.
- Dion, Yves, Université du Québec à Rimouski, Multiplicateur économique régional pour la région administrative de la Côte-Nord, 1988, 75 pages.

16

## Liste des entreprises ou organismes contactés

Shawn Haigh	ABV Kayak et excursion
Réal Lebrasseur	Association de développement et de protection de l'environnement de Magpie
Yann Rochepault et Christophe Buidin	Association Le Balbuzard
Normand Larouche	Association régionale des clubs motoneigistes de la Côte-Nord
Gilles Granal	Aventuraid
Aventure écotourisme Québec	
Pascal Raymond	Aventures Terre Sauvage
Éric Duchesneau	Centre d'aventure Rafting Mattawin et Nouvelle Aventure
André Arseneault	Club de Motoneige de la Côte-Nord
Guy Parenteau	Comité ZIP Côte Nord du Golfe
Sandra Heppell	Conseil régional environnement Côte-Nord
Edgar Vaillancourt	Entreprise de pêche de Longue-Pointe-de-Mingan
Gilles Chagnon	Expédition Agaguk
Dominique Aufrey	Grand Nord/Grand Large
Mathieu Bourdon	Québec Expédition
Jacques Landry	Maire de Natashquan
Réal Lapierre	Maire de Rivière-au-Tonnerre
Mer et monde écotour	
Clément Prince	Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, secteur Territoire
Stéphanie Élias	MRC de Minganie
Michel Beaudin	Maire de Rivière-Saint-Jean
Robert Gagnon	Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, secteur territoire
Jean-Guy Labry et Carl Lachance	Pourvoirie du lac Magpie
Luc Bourassa	Ministère des Transports du Québec
Charlotte Gallant	Centre local de développement de Minganie
Robert Cormier	Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, secteur territoire
M. Besner	Fédération des clubs de motoneige
M. Paquet	Club de motoneige de Minganie

17

## DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉTUDE DU PAYSAGE

La démarche méthodologique utilisée pour l'étude du paysage s'inspire globalement de la méthode d'évaluation environnementale, méthode spécialisée d'analyse du paysage, d'Hydro-Québec (1992) et de la méthode d'analyse visuelle pour l'intégration des infrastructures de transport, Ministère des transports du Québec (1988). Quelques notions, particulières à l'analyse du paysage, ont toutefois été simplifiées afin de s'adapter à la nature et à l'envergure du projet à l'étude.

La première étape consiste à réaliser l'inventaire et l'analyse du paysage en tenant compte des caractéristiques du relief, de l'hydrographie, du couvert végétal, de l'utilisation du sol et des types de vues obtenus par l'ensemble des observateurs de la zone d'étude. L'inventaire permet également de mettre en lumière les éléments particuliers du paysage tels les points de repère visuel, les éléments d'intérêt visuel, les discordances visuelles, les pentes significatives ainsi que les boisés significatifs. Cette étape rend finalement possible la délimitation du paysage de la zone d'étude en unités de paysage. Une unité de paysage correspond à une portion distincte du paysage, qui est définie en fonction de la synthèse des principales caractéristiques paysagères relativement homogènes, dont l'ambiance lui est propre.

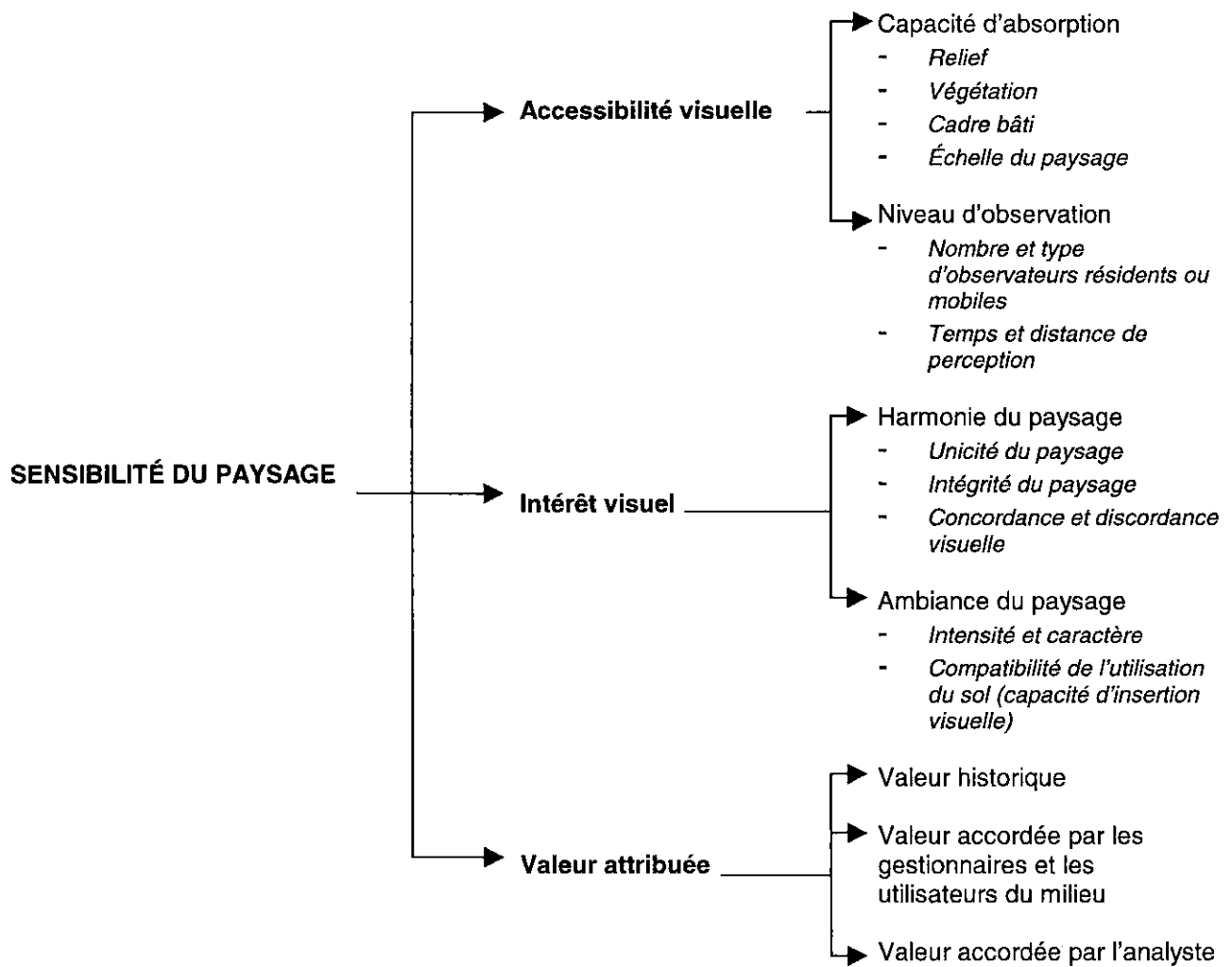
La seconde étape permet d'évaluer la sensibilité des unités de paysage. La sensibilité d'une unité de paysage correspond à la capacité du paysage à être modifiée sans perdre son caractère ou son ambiance en tenant compte des caractéristiques du projet à l'étude. La sensibilité est évaluée selon trois paramètres fondamentaux illustrés à la figure suivante.

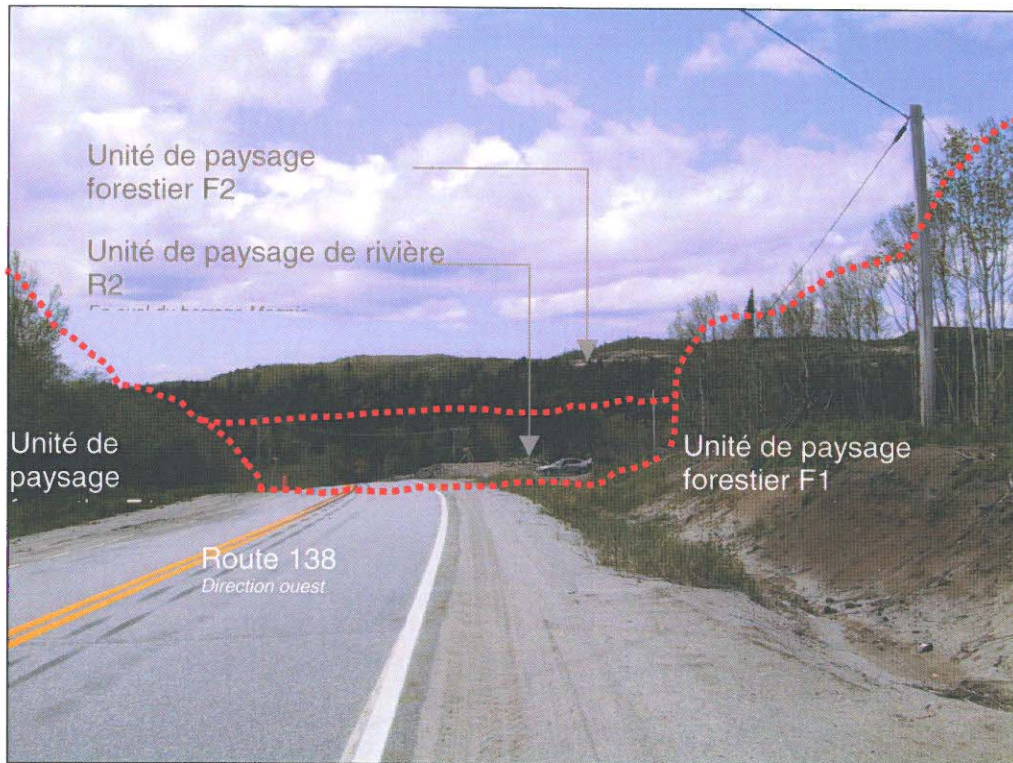
L'**accessibilité visuelle** est l'aptitude réelle d'un paysage à dissimuler visuellement les composantes d'un projet en fonction du milieu et des observateurs. L'accessibilité visuelle du paysage est déterminée à partir de la conjugaison de la capacité d'absorption et du niveau d'observation. La capacité d'absorption du paysage réfère à la capacité intrinsèque d'un milieu à masquer les composantes d'un projet. Elle est évaluée par la configuration formelle particulière du milieu, (relief, couvert végétal et cadre bâti). Pour sa part, le niveau d'observation est déterminé par le type et le nombre d'observateurs résidents ou mobiles ainsi que par le temps et la distance de perception.

En ce qui concerne l'**intérêt visuel** du paysage, elle réfère à l'évaluation de ce qui, dans un paysage, retient l'attention et captive l'esprit. L'intérêt que suscite un paysage peut être déterminé par son harmonie et par son ambiance. L'harmonie d'un paysage découle de son unicité, de son intégrité et de sa concordance ou discordance visuelle. Pour sa part, l'ambiance d'un paysage réfère à son intensité et à son caractère. Elle réfère également à la compatibilité de l'utilisation du sol ou de l'ambiance actuelle avec celle du projet à l'étude (capacité d'insertion).

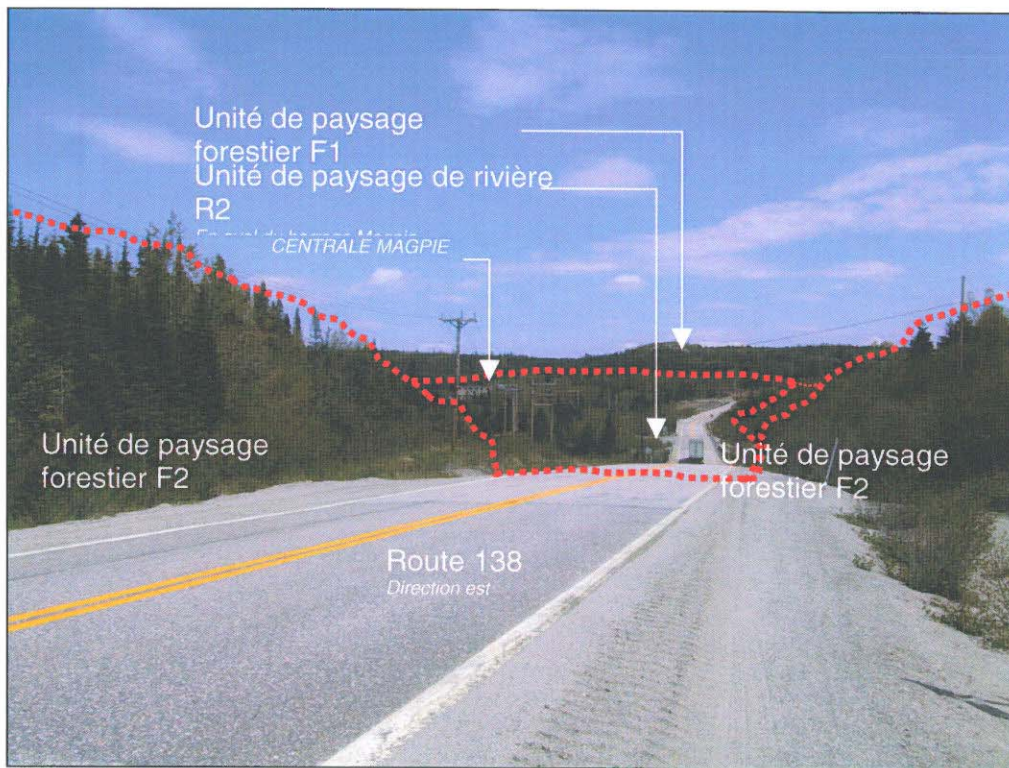
Quant à la **valeur attribuée** au paysage, elle permet de prendre en compte les valeurs et les préoccupations du milieu en ce qui a trait au paysage observé. Les données relatives à l'évaluation de la valeur attribuée proviennent des questionnaires et des principaux utilisateurs du territoire, du jugement de l'analyste ou de la valeur historique.

Mentionnons finalement que l'étude visuelle a été réalisée à partir des informations recueillies lors d'une visite de site effectuée le 12 juin 2003, de la consultation de photographies aériennes, de la documentation disponible et de la prise en compte de l'ensemble des composantes du projet à l'étude.



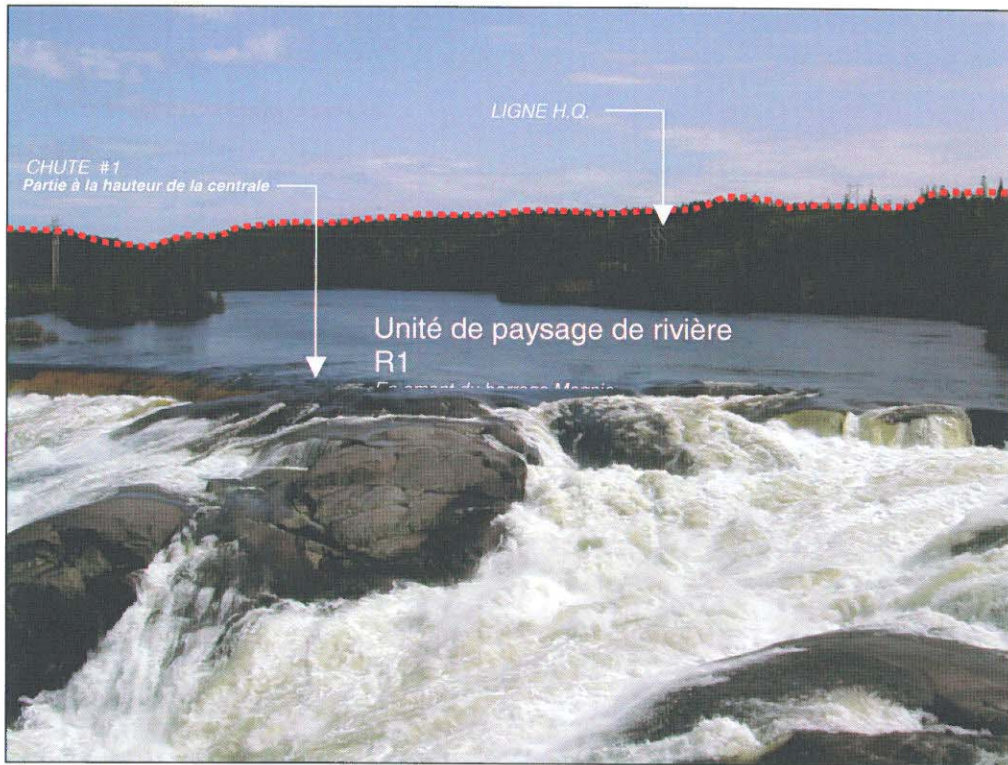


Point d'observation 1

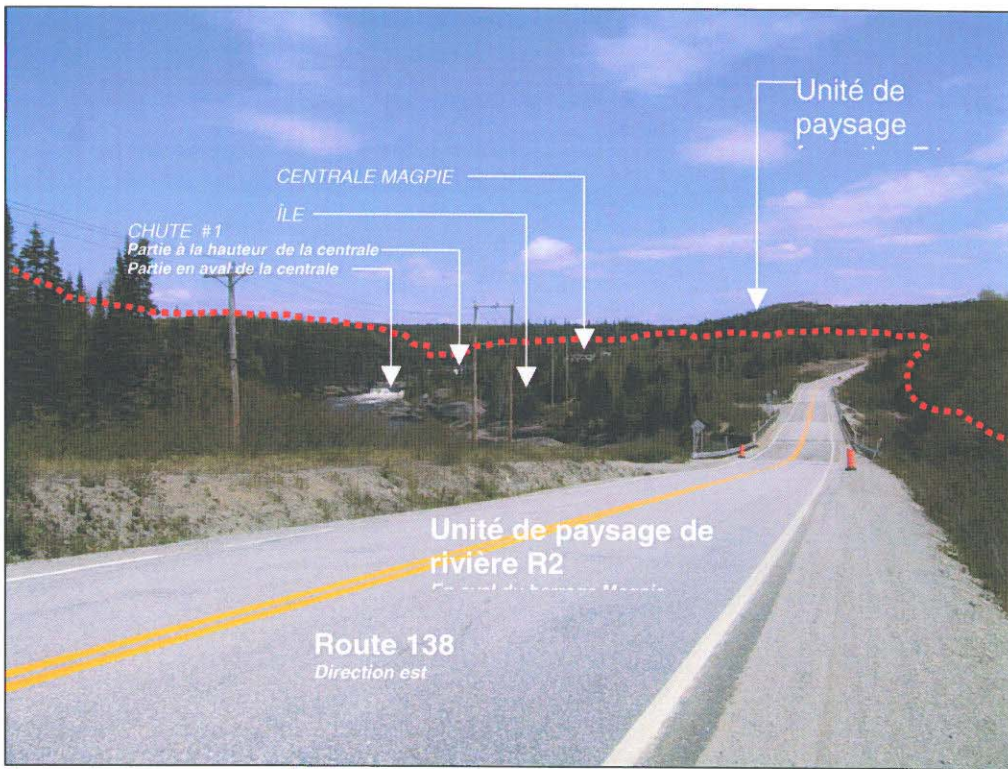


Point d'observation 2

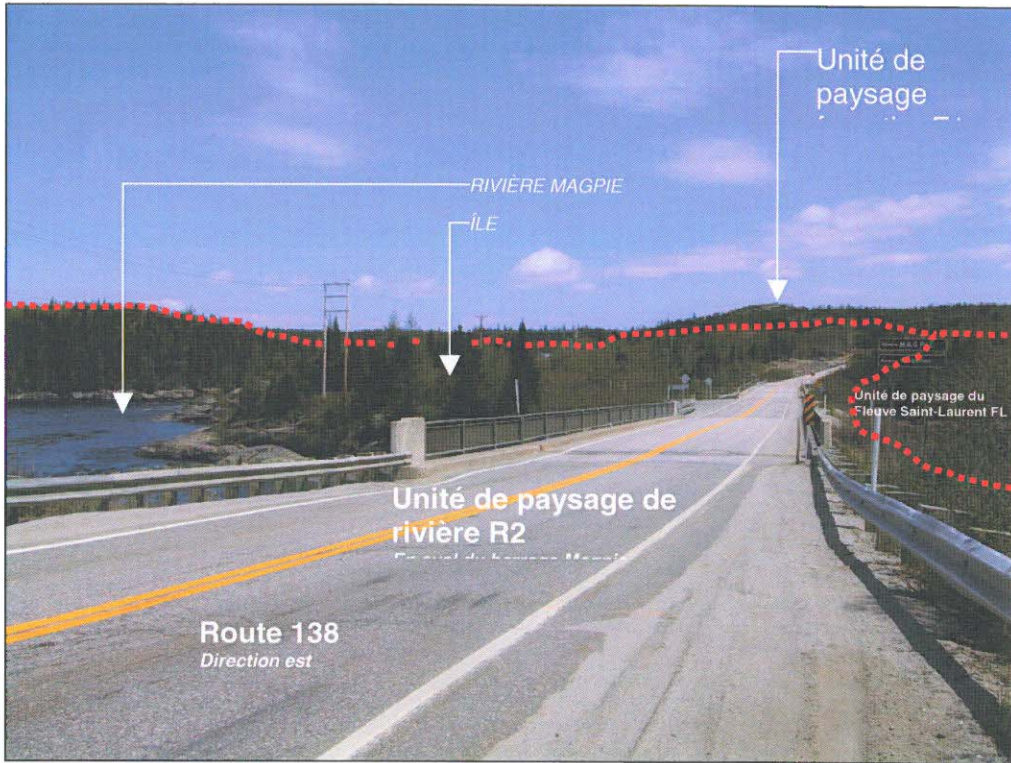




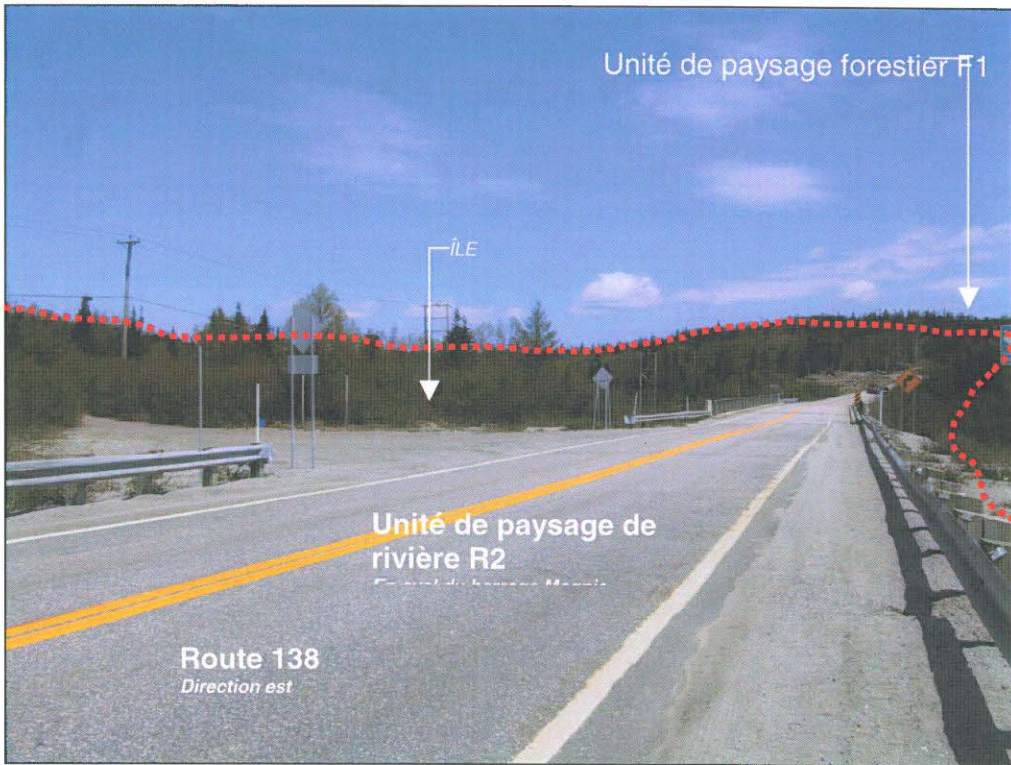
Point d'observation 3



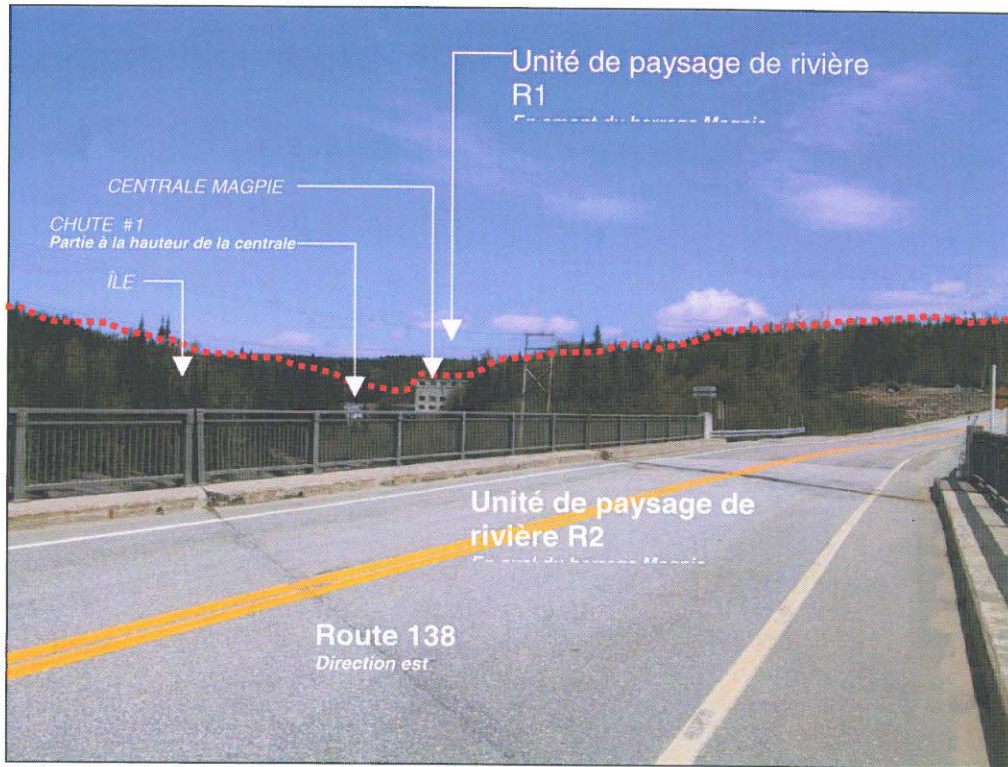
Point d'observation 4



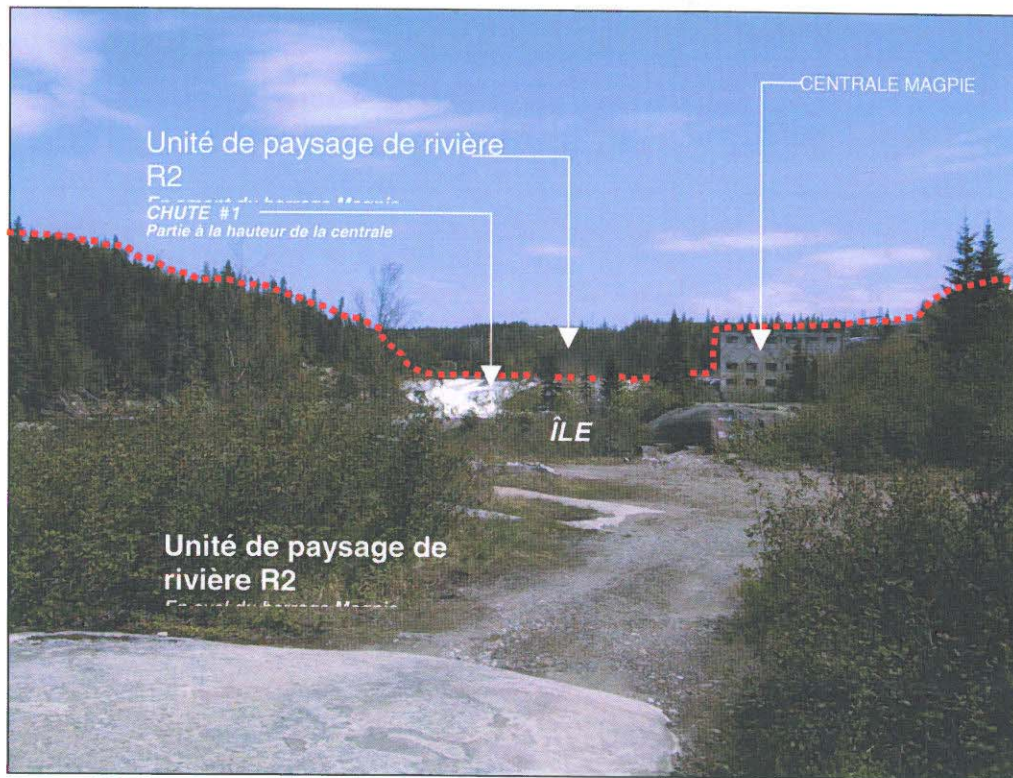
Point d'observation 5



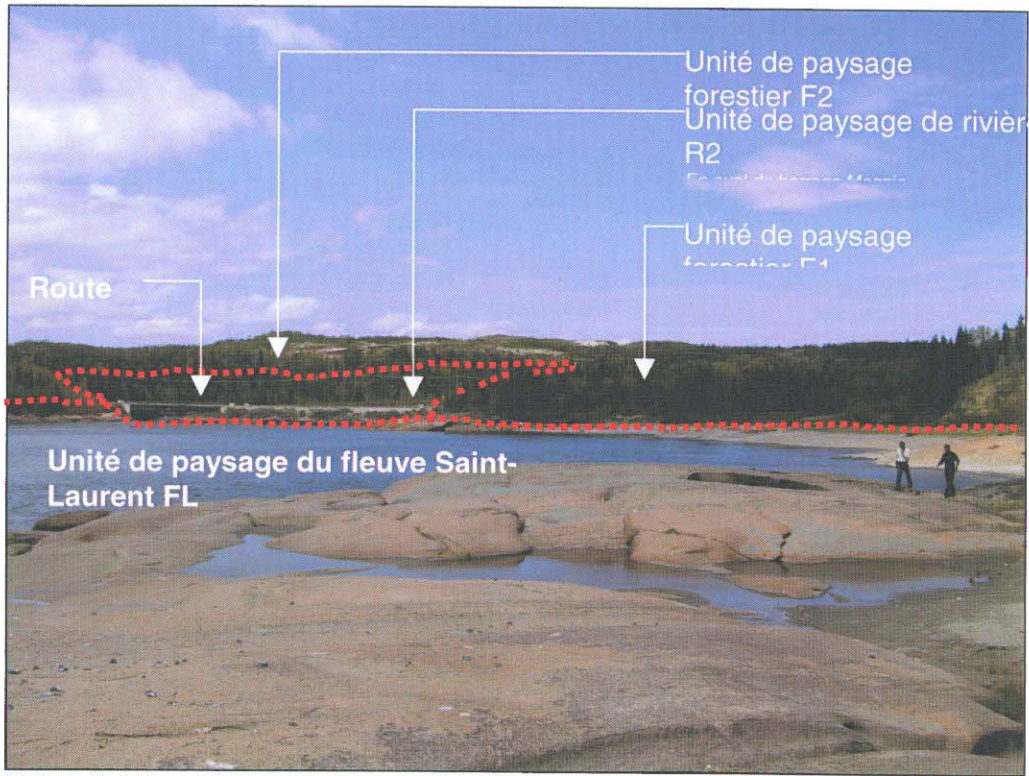
Point d'observation 6



Point d'observation 7



Point d'observation 8



Point d'observation 9

18



RSW inc.

---

# Étude de potentiel archéologique et évaluation de l'intérêt patrimonial des équipements de la centrale Magpie

---



Société d'expertise en recherches anthropologiques

Août 2003

---

## TABLE DES MATIÈRES

	<b>Page</b>
<b>LISTE DES FIGURES</b> .....	ii
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	iii
<b>LISTE DES PARTICIPANTS</b> .....	iv
<b>1 INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>2 MÉTHODES UTILISÉES</b> .....	<b>5</b>
<b>2.1</b> Potentiel archéologique .....	<b>5</b>
<b>2.2</b> Intérêt patrimonial .....	<b>6</b>
<b>3 MILIEU NATUREL</b> .....	<b>7</b>
<b>3.1</b> Paléoenvironnement.....	<b>7</b>
<b>3.2</b> Paysage actuel.....	<b>8</b>
<b>4 SURVOL DE L'OCCUPATION HUMAINE DU TERRITOIRE</b> .....	<b>10</b>
<b>4.1</b> Occupation préhistorique .....	<b>10</b>
<b>4.2</b> Occupation du territoire.....	<b>11</b>
<b>4.3</b> Occupation eurocanadienne .....	<b>12</b>
<b>5 SITES ARCHÉOLOGIQUES CONNUS</b> .....	<b>15</b>
<b>6 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE ET PATRIMONIAL</b> .....	<b>16</b>
<b>6.1</b> Période préhistorique.....	<b>16</b>
<b>6.2</b> Période historique .....	<b>18</b>
<b>6.3</b> Éléments d'intérêt patrimonial.....	<b>18</b>
<b>7 RECOMMANDATIONS</b> .....	<b>20</b>
<b>OUVRAGES CITÉS</b> .....	<b>21</b>
<b>ANNEXE 1</b>	
Photographies des équipements de la centrale Magpie	

## LISTE DES FIGURES

	<b>Page</b>
<b>Figure 1 -</b> Localisation générale du territoire à l'étude .....	2
<b>Figure 2 -</b> Localisation du territoire à l'étude et des zones à potentiel archéologique .....	3
<b>Figure 3 -</b> Localisation du territoire à l'étude et des zones à potentiel archéologique .....	4



## LISTE DES TABLEAUX

	<b>Page</b>
<b>Tableau 1 -</b> Caractéristiques des zones à potentiel archéologique .....	17

## LISTE DES PARTICIPANTS

### RSW INC.

Jean-Marc Évenat                      Chargé de projet

### ARKEOS INC.

Claude Rocheleau                      Coordonnateur  
Marie-Geneviève Lavergne              Chargée de projet  
Paul Boissonnault                      Géomorphologue  
Marcel Smit                              Infographie  
Louise Beaudoin                      Secrétaire administrative

### REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier M. Jacques Lecours, conseiller en recherche scientifique-patrimoine pour Hydro-Québec, pour l'évaluation quant à la valeur patrimoniale des équipements de la centrale Magpie.

## 1 INTRODUCTION

Hydro Méga Services inc. entreprend le développement de la centrale Magpie, située sur la Moyenne-Côte-Nord à 60 km à l'ouest de Havre-Saint-Pierre. Ces travaux impliqueront le suréquipement de l'ouvrage hydroélectrique ce qui modifiera le niveau d'eau de la rivière. De plus, la mise en place de sentiers et d'infrastructures récréo-touristiques est un autre aspect des modifications qui sont envisagées. Ce projet de petite centrale est soumis à une étude d'impact sur l'environnement qui doit notamment contenir l'évaluation du patrimoine archéologique et industriel du secteur.

C'est dans ce contexte que RSW inc., mandaté pour mener à bien la caractérisation environnementale du milieu, a demandé à Arkéos inc. la réalisation d'une étude de caractérisation du potentiel archéologique et industriel de l'aire touché par ce projet. Le mandat comprend l'évaluation du potentiel préhistorique et historique du territoire à l'étude ainsi que de l'intérêt patrimonial des équipements toujours présents dans la centrale Magpie. Cette évaluation doit permettre d'établir si le projet de construction envisagée entraînera un impact sur des ressources patrimoniales connues ou appréhendées, auquel cas des mesures de mitigation devront être proposées.

Le territoire considéré pour le projet est subdivisé en une zone d'étude restreinte et une zone d'étude étendue. La première est localisée au nord de la route 138, de part et d'autre de la rivière Magpie, et couvre plus ou moins 1 km de largeur sur environ 2,6 km. La zone étendue prend place vers le nord, dans le prolongement de la zone d'étude restreinte. Elle correspond à une bande de terre de 200 m de largeur située en rive est de la rivière Magpie et jusqu'au lac des Girard (figures 1 à 3).

## **2 MÉTHODES UTILISÉES**

L'étude vise à établir le potentiel archéologique, historique et préhistorique des zones d'étude restreinte et étendue. Puisque la grande majorité des sites archéologiques demeure inconnue, la démarche doit comprendre l'analyse de diverses sources documentaires afin de sélectionner les espaces les plus susceptibles de contenir des vestiges. Ces endroits sont désignés comme étant des "zones de potentiel archéologique" et correspondent aux emplacements où la découverte de sites est la plus probable. Il s'agit donc d'hypothèses, basées sur les connaissances acquises et l'expérience, qui doivent éventuellement être vérifiées au terrain par le moyen d'un inventaire archéologique.

### **2.1 Potentiel archéologique**

L'objectif principal du volet préhistoire de l'étude de potentiel est de cerner et de hiérarchiser, à l'aide de critères environnementaux et d'événements culturels, des espaces nommés "zones de potentiel archéologique". Une zone est ainsi définie lorsqu'il existe de grandes probabilités de trouver des traces d'occupation humaine. Le reste du territoire étant jugé à faible potentiel. La discrimination des zones découle de la prémisse que la présence d'un site archéologique à un endroit donné n'est pas aléatoire. Elle résulte d'une suite de choix et de décisions des individus, liés par leur perception du milieu environnemental de même que par diverses contraintes sociales, culturelles et économiques. On peut également supposer que la biomasse d'un territoire est répartie inégalement et correspond à une multitude de niches écologiques. Ce raisonnement mène à croire que, pour des raisons de survie évidentes, tout système culturel doit être adapté à son environnement et doit ainsi faire coïncider ses modes de subsistances aux distributions spatiales des ressources. En suivant ce raisonnement, l'étude de potentiel archéologique pourra donc délimiter certaines zones privilégiées.

Afin de réaliser ce volet, les outils suivants ont été utilisés :

- Fichier de l'Inventaire de sites archéologiques du Québec (ISAQ) disponible au ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) ainsi que des rapports archéologiques d'interventions antérieures situées à l'intérieur ou à proximité de l'aire d'étude;
- Examen de cartes topographiques au 1 :250 000 (22I) et 1 :50 000 (22I/7 et 22I/8). Analyse et photo-interprétation des photos aériennes. Cette étape est majeure puisqu'elle permet

d'évaluer des critères fondamentaux dans l'établissement des zones de potentiel : nature des dépôts meubles, drainage, topographie, végétation et indices d'événements géomorphologiques anciens;

- Comptes-rendus ethnohistoriques correspondant la plupart du temps aux observations des communautés amérindiennes faites par des religieux ou des explorateurs à partir du XVI<sup>e</sup> siècle.

Le volet portant sur le potentiel historique sert tout d'abord à établir l'ancienneté et la nature du peuplement eurocanadien pour ce secteur de la Côte-Nord, puis à établir si des vestiges, témoins de ces occupations, sont déjà connus. Les outils suivants ont été employés :

- Fichier de l'Inventaire de sites archéologiques du Québec (ISAQ) disponible au ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) ainsi que des rapports archéologiques d'interventions antérieures situées à l'intérieur ou à proximité de l'air d'étude.
- Les monographies ainsi que les ouvrages généraux et toponymiques portant sur l'occupation des lieux par les Eurocanadiens.
- La consultation de cartes ou de plans anciens susceptibles d'apporter un complément d'information, disponibles à la cartothèque de la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ).

## **2.2 Intérêt patrimonial**

Le second volet du mandat concerne l'évaluation de la valeur patrimoniale de l'équipement industriel contenu à l'intérieur de la centrale Magpie. À cette étape, aucune visite des lieux n'était prévue, nos espoirs se fondant principalement sur les informations qui pouvaient être disponibles aux archives de l'inventaire du patrimoine industriel d'Hydro-Québec. Cet espoir s'est avéré vain puisqu'aucune information ayant trait à la centrale de Magpie n'était colligée à cet inventaire.

Nos recherches ont toutefois permis d'établir que des boîtes d'archives, dont le contenu nous est inconnu, sont présentes à l'intérieur de la centrale Magpie. Cependant, des demandes pour obtenir ces boîtes auprès de l'ingénieur responsable des installations de la centrale et de la conseillère en environnement d'Hydro-Québec à Baie Comeau sont demeurées lettres mortes. Le seul constat qui a pu être établi à cette étape provient de l'examen par M. Jacques Lecours, conseiller en recherches scientifique-patrimoine à Hydro-Québec, et de photographies prises sur place par le chargé de projet chez RSW inc.

### **3 MILIEU NATUREL**

#### **3.1 Paléoenvironnement**

Les événements quaternaires postérieurs à la dernière glaciation sont relativement peu connus et ne permettent pas une définition fine de tous les moments relatifs à la succession des principaux événements qui ont marqué le paléoenvironnement local.

Il y a 12 500 ans, le glacier laurentidien recouvrait encore toutes les côtes au nord de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent à l'exception du secteur de Blanc Sablon. Alors que l'île d'Anticosti est dégagée des glaces vers 11 000 ans A.A.,<sup>1</sup> le retrait de l'inlandsis libère une frange le long de la Moyenne-Côte-Nord que 1 000 ans plus tard. Le glacier demeure en contact avec la mer de Goldthwait qui s'est formée en marge des glaces.

L'important réseau de crêtes morainiques qui s'allonge sur une distance de plus de 800 km marque la position du glacier entre les rivières Manicouagan et Kénamiou (Dubois et Dionne, 1985). Cette position du front glaciaire date de 9 700 à 9 500 ans A.A.

Vers 8 000 ans A.A., les têtes des rivières importantes de la Côte-Nord sont libres de glace. Entre 7 300 ans et 7 100 ans A.A. survient la période de progradation maximale des grands deltas de cette région (Dubois, 1979).

Les débuts de la mer de Goldthwait coïncident avec le retrait initial de l'inlandsis dans le golfe du Saint-Laurent, soit il y a environ 14 000 ans A.A. (Dionne, 1977). Une première phase de transgression de très courte durée apparaît dès que l'inlandsis dégage la frange côtière. Vient ensuite une très longue phase de régression. Ces événements majeurs dureront 5 000 à 6 000 ans. Il n'existe toutefois pas de seuil pour dater la fin de cette mer (Dionne, 1977).

La limite marine maximale de la mer de Goldthwait serait comprise entre 128 m et 131 m pour le secteur de la Côte-Nord s'étendant entre les rivières Moisie et Mingan (Dionne, 1977). Les paléorivages quant à eux s'échelonnent entre 30 m et 80 m d'altitude (Parent et autres, 1985).

---

<sup>1</sup> L'abréviation A.A. signifie avant aujourd'hui.

Il y a environ 9 500 ans la frange côtière à peine dégagée des glaces est envahie par la mer de Goldthwait. Les portions du terrain situées au-delà de la limite marine maximale (131 m) sont colonisées par une végétation de toundra herbeuse. Vers 8 000 ans A.A., l'épinette blanche s'implante dans les espaces exondés de la région de la rivière Magpie. C'est toutefois le sapin beaumier qui constitua les premières forêts denses dans cette région et sur la Basse-Côte-Nord (Lamb, 1980; Motte, 1976).

### 3.2 Paysage actuel

Le relief du territoire à l'étude est caractérisé par deux entités physiographiques distinctes, soit la plaine côtière et le plateau.

La plaine côtière, localisée à l'embouchure de la rivière Magpie, est étroite et atteint au maximum une largeur de 6 km. Elle est formée d'une épaisse couche de sédiments meubles. Dans le premier kilomètre à partir de la côte, l'élévation du terrain est plutôt graduelle, mais possède toutefois un niveau de terrasse mieux défini qui s'élève à environ 38 m A.N.M.M.<sup>2</sup> Un second palier apparaît entre 81 et 85 m A.N.M.M. Cette variation résulte de l'inclinaison de sa surface en direction sud. Finalement, un dernier niveau de terrasse se trouve au pied du plateau à environ 88 m A.N.M.M., coïncé sur les rives abruptes de la rivière.

L'arrière-pays est constitué d'un plateau dont la surface atteint des altitudes maximales supérieures à 215 m A.N.M.M. Ce plateau formé de roche dure est disséqué par des linéaments géologiques qui commandent en grande partie le réseau de drainage des eaux de surface.

La rivière Magpie est le principal cours d'eau du territoire à l'étude. Son bassin versant est étroit et la rivière n'est alimentée que par de petits cours d'eau de très faible envergure. Elle se jette dans le golfe du Saint-Laurent à 60 km à l'ouest de Havre-Saint-Pierre.

Les sédiments meubles<sup>3</sup> de la plaine côtière sont caractérisés par leur importante épaisseur. Mis à part certains petits affleurements rocheux où il est possible de retrouver quelques placages de till, ce secteur se distingue par l'importance de l'unité d'argile marine. Toutefois, cette dernière est peu visible en surface puisque les sables de terrasses la recouvrent. Ceux-ci sont à plusieurs endroits dissimulés à leur tour par d'importantes tourbières.

---

<sup>2</sup> A.N.M.M. : au-dessus du niveau moyen de la mer.

<sup>3</sup> La couverture de sédiments meubles de ce territoire a été définie à partir de la photo-interprétation.

Le plateau est dominé par la présence d'affleurements rocheux et de placages de till. La vallée étroite du fjord de la rivière Magpie offre des conditions similaires. Les pentes abruptes et son étroitesse en font un environnement peu propice à la mise en place de plaine alluviale.



## **4 SURVOL DE L'OCCUPATION HUMAINE DU TERRITOIRE**

La Côte-Nord du Saint-Laurent, qui peut être découpée en Haute, Moyenne et Basse, a fait l'objet de recherches archéologiques professionnelles depuis le début des années 1970. Le territoire est immense, allant, pour le littoral du Saint-Laurent seulement, de Tadoussac à Blanc Sablon.

### **4.1 Occupation préhistorique**

Les recherches archéologiques ont permis de découvrir bon nombre de sites attestant une exploitation préhistorique. Le point dominant des résultats de ces recherches met en évidence l'utilisation des divers bassins hydrographiques comme voies de communication et d'exploitation des ressources (Chevrier, 1978).

Dans le secteur à l'étude, l'occupation humaine fut possible à partir de 9 000 ans A.A. (paléoindien récent : de 9 000 ans à 8 000 ans A.A.) le long de la côte (Pintal, 1998 : 37), alors que l'intérieur des terres n'a pu être occupé qu'à partir de 6 000 ans à 6 500 ans A.A.

C'est toutefois à la période suivante, l'archaïque (de 8 000 à 400 ans A.A.) que le peuplement humain s'est véritablement intensifié. De façon générale, les populations archaïques étaient des groupes majoritairement prédateurs, ayant adopté un nomadisme cyclique qui ignorait l'agriculture, la fabrication de céramique et de certains outils lithiques (Clermont et Chapdelaine, 1982). Leur économie, principalement basée sur la chasse et la pêche, impliquait des mouvements structurés des groupes à la recherche de la nourriture en fonction des pics saisonniers d'abondance (Funk, 1978). La localisation des sites archaïques connus dans le nord-est reflète cette mobilité des groupes. Ainsi, les sites d'habitation sont surtout composés de petits campements localisés loin des grandes voies d'eau et souvent près de petits cours d'eau alors que les camps plus importants sont érigés à proximité de grands cours d'eau et de bons endroits de pêche. À cette image synthétique, ajoutons les haltes temporaires, obligatoires lors de longs périple, et les sites d'extraction de matériel lithique, nécessaire à la confection de leurs outils (Ritchie et Funk, 1973).

Des vestiges découverts à Tadoussac et à Baie-Comeau attestent d'occupations datant de 7 000 ans. Des sites archéologiques d'importance de la période Archaïque sont connus dans les secteurs des Grandes-Bergeronnes, de Tadoussac et de Baie-Sainte-Catherine (Plourde, 1993; Chevrier, 1978). Des sites plus modestes, mais plus nombreux, se retrouvent principalement le long des rivières Manicouagan et aux Outardes (Chevrier, 1978). Quelques sites sont finalement connus à Baie-Comeau et à Hauterive alors que d'autres se situent plus dans les secteurs de Port-Cartier et de la rivière Sainte-Marguerite.

La dernière période de la préhistoire du Québec est le sylvicole (de 3 000 ans à 4 000 ans A.A.). Longtemps limitée aux régions méridionales du Québec, la poterie fut découverte dans des sites de la forêt boréale à partir des années 1980. Cependant, en ce qui a trait à l'exploitation culturelle de l'intérieur de la forêt boréale, il n'existe pas de période Sylvicole proprement dite. En effet, les sites sylvicoles sont rares en forêt boréale et il est possible que l'adaptation à un mode de subsistance de l'Archaïque du Bouclier ait perduré jusqu'à la période de contact, expliquant cette date de 400 ans A.A. Récemment, un auteur (Clermont, 1998) suggère l'emploi d'un nouveau taxon, Sylvicole du Bouclier, pour rendre compte de ces découvertes. L'obtention de la poterie par les populations archaïques serait le résultat de contacts avec les populations méridionales ou, dans certains cas, les vestiges d'exploitation nordique (ou de commerce) par des groupes méridionaux (Crépeau, 1982).

#### **4.2 Occupation du territoire**

À l'arrivée des premiers Européens, la Côte-Nord est occupée principalement par les Montagnais. Ces derniers sont des chasseurs-cueilleurs de langue algonquienne qui exploitent un vaste territoire allant de la côte à l'intérieur des terres. Leur mode de subsistance était basé sur la disponibilité des ressources. Ainsi, la saison estivale était employée à l'exploitation de la faune marine et à la cueillette des petits fruits. Des regroupements de plusieurs familles se formaient à l'embouchure des rivières où abonde le poisson. C'était la période de la chasse aux phoques (phoques communs et du Groenland) et aux oiseaux aquatiques. Il s'agissait également d'un moment fertile en échanges avec les groupes voisins, avec les employés des postes de traite ou encore avec les missionnaires (Niellon, 1996 : 141).

La montaison du saumon correspondait à la remontée des groupes vers les lacs de l'intérieur des terres. L'embouchure des rivières était abandonnée au profit des rapides et du pied des chutes, lieu de passage obligatoire menant aux sites de frai. Les chasseurs et leur famille gagnaient alors les territoires d'exploitation hivernale (*idem, ibid.* : 141). C'était le début de la saison de capture du gros gibier tel l'orignal, le caribou et l'ours. Le castor, la martre, le lièvre et plusieurs autres petits mammifères faisaient également partie des espèces privilégiées (Rogers et Leacock, 1981 : 74).

Le découpage territorial de la Côte-Nord était fait en fonction des espaces côtiers utilisés et des rivières empruntées pour y accéder (Niellon, 1996 : 141). Le groupe qui exploitait les environs de la rivière Magpie utilisait les rivières Nibisipi et Saint-Jean comme principales voies d'accès. Leur territoire s'étendait de Mingan à l'est, lieu de la mission, à la rivière Moisie à l'ouest. La grande mobilité des différents groupes de Montagnais favorisait également les mariages intergroupes et les échanges commerciaux (*idem, ibid.* : 142).

Actuellement, les Montagnais sont dispersés dans neuf communautés présentes sur la Côte-Nord et au Lac-Saint-Jean, la plus proche de la rivière Magpie étant celle de Mingan (Ekuanitshit).

Notons que la Côte-Nord était également visitée par des Iroquoiens du Saint-Laurent provenant des basses-terres en amont. En 1535, Cartier rencontre un groupe de quatre barques à Tadoussac. Il est fort possible que le territoire de chasse et de pêche de ces Iroquoiens s'étendait jusqu'à la Moyenne voir la Basse-Côte-Nord (Chapdelaine, 1993 : 25). Les Micmacs, dont le territoire couvre les maritimes de la Nouvelle-Écosse au Nouveau-Brunswick, exploitaient également une partie de la côte, les îles Mingan ainsi que l'île d'Anticosti (Clermont, 1986 : 12-13). Toutefois, il ne s'agit que de visiteurs occasionnels.

#### **4.3 Occupation eurocanadienne**

En 1661, la seigneurie de Mingan terre-ferme et de l'Île aux Œufs, dont fait partie la rivière Magpie est octroyée à François Bissot de la Rivière. Cependant, son statut juridique et son étendue seront contestés jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Niellon, 1996 : 148). Après la conquête et jusqu'en 1774, le territoire passe sous l'autorité du gouverneur de Terre-Neuve. Cette juridiction prend fin en 1825 avec l'abolition du régime seigneurial. Entre-temps, les ressources de la Côte-Nord sont exploitées par la compagnie Alexander, Robert et William Grant. Cette exploitation touche une bonne partie de la seigneurie Mingan terre-ferme. (*idem, ibid.* : 148-149). La Côte-Nord est alors peuplée de Montagnais, de missionnaires et d'Eurocanadiens participant à la traite des fourrures. Les postes de traite ou les missions sont disséminées sur la côte et aucun village n'a pris forme à cette époque.

Les premiers véritables établissements sur la Côte-Nord surviennent entre 1820 et 1880. Il s'agit principalement des pêcheurs Madelinots et Acadiens de Paspébiac qui viennent exploiter les ressources halieutiques de la Côte-Nord. Au cours des années 1850, plusieurs familles des Îles-de-la-Madeleine gagnent la Minganie et s'installent à Kegaska, à Natashquan et à la Pointe-aux-Esquimaux. Bien que le premier habitant de Magpie soit originaire de Barachois-de-Malbaie, la plupart des familles qui viennent s'y établir provient de Paspébiac. Le saumon et la morue sont les premières espèces à être exploitées (Lepage, 1996 : 241).

C'est en 1849 que Jean Girard aborde la côte à l'embouchure de la rivière Magpie en compagnie de ses fils William et Jean-Baptiste. À cette époque, quelques goélettes fréquentent la côte pour y pêcher le saumon. Les Girard seront les premiers à s'installer à Magpie à proximité de l'embouchure de la rivière (Roussy, 1983 : 18-19; Huard, 1972 : 165). D'autres maisons seront construites à cet

emplacement et les derniers habitants à le quitter le feront en 1961. En 1862, les Girard entreprennent la construction d'une chapelle dans ce secteur (Roussy, 1983 : 26) ou se trouvait également un cimetière<sup>4</sup> (Huard, 1972 : 167).

Sur la Moyenne-Côte-Nord, ce sont les petits propriétaires de goélettes qui précèdent l'implantation des compagnies. Ces dernières se contentent de déléguer des acheteurs qui les représentent jusqu'au moment où elles s'installent sur la côte (Lepage, 1996 : 257). À partir des années 1860 la situation change à Magpie. La compagnie jersiaise *Le Boutillier Brothers* y aménage des installations en 1864 à l'ouest du village. Deux ans plus tard, c'est au tour de la *Robin Jones & Whitman Ltd* (Roussy, 1983 : 36).

Magpie constituait le centre administratif de la Robin. En plus de ces installations servant à la transformation de la morue, la compagnie possédait un comptoir de commerce transformé en magasin général grâce à la fusion de la Robin et de la Collas vers 1886 (*idem, ibid.* : 262-263).

L'implantation des compagnies Robin et LeBoutillier consolide l'établissement de familles de pêcheurs à Magpie. Chaque été, la population de la côte augmentait grâce à l'arrivée de pêcheurs saisonniers. La présence de cette main-d'œuvre saisonnière contribuait à constituer de nouveaux ménages (Lepage, 1996 : 243). En 1895, le village se compose de 54 ménages (Huard, 1972 : 66).

Les activités de la compagnie LeBoutillier prennent fin en 1886 à la suite de la faillite de son principal bailleur de fonds la *Jersey Banking Co.* Par contre, la compagnie Robin poursuit ses activités jusqu'en 1929. Le magasin général de Magpie ferma définitivement ses portes en 1931 (Lepage, 1996 : 262-263).

Entre-temps, une seconde chapelle avait été construite en 1873 à proximité des installations des compagnies jersiaises et du village, mais elle fut remplacée par une église dès 1893.<sup>5</sup> En 1881, un feu de forêt, dont la source se trouvait au nord de Sheldrake, dévastait plusieurs villages dont Magpie. Des maisons et la chapelle situées près de l'embouchure de la rivière furent touchées. Puis, en 1889, un bureau de télégraphe fut installé au village (Roussy, 1983 : 31, 60-62, 137). En 1948, six moteurs diesel fournissaient l'électricité pour le village de Magpie. Cette installation, située près de la rivière, fut remplacée en 1961 par une centrale hydroélectrique (Roussy, 1983 : 113). Les communautés de la Moyenne et de la Basse-Côte-Nord étaient relativement isolées jusqu'au

---

<sup>4</sup> Ce cimetière correspond probablement à l'actuel, situé entre le village et la rivière, au nord de la route 138.

<sup>5</sup> Il s'agit de l'église actuelle.

prolongement de la route 138.<sup>6</sup> Les premiers habitants de la côte se déplaçaient entre les villages soit par bateau ou à pied en été et en raquette ou en cométique (traîneau à chiens) en hiver (*idem*, *ibid.* : 140).

---

<sup>6</sup> La route 138 rallie Havre-Saint-Pierre en 1976 (Frenette, 1996 : 482).

## 5 SITES ARCHÉOLOGIQUES CONNUS

La consultation du fichier de l'ISAQ au MCCQ a permis de révéler la présence d'un site à proximité du territoire à l'étude. Il s'agit du site EbDc-1 qui est localisé sur un affleurement rocheux, à l'ouest de la rivière Magpie. L'assemblage d'objets-témoins découverts lors d'une inspection visuelle, est constitué de 233 éclats de quartzite verdâtre et d'une partie proximale de pointe de projectile. Les vestiges couvraient un espace de 5,00 m par 3,00 m, situé à 25,00 m du fleuve (Castonguay et Chevrier, 1976 : 97). Aucun site archéologique n'a été répertorié dans les limites du territoire à l'étude.

La zone d'étude restreinte à fait l'objet de deux inventaires. Le premier en 1976, qui a mené à la découverte du site EbDc-1 (Castonguay et Chevrier, 1976) et le second en 1994 (Somcynsky, 1994). Dans les deux cas, l'inventaire s'est fait au moyen d'une inspection visuelle des zones ciblées et n'a pas permis l'identification de site archéologique sur le territoire à l'étude. Ces deux campagnes d'inventaire ont également touché le territoire de part et d'autre de la rivière Magpie, mais sans succès. Deux autres secteurs d'intervention sont localisés le long de la route 138 à l'extérieur des limites du territoire à l'étude. Le premier à l'est de la rivière Magpie (Somcynsky, 1993) et le second vis-à-vis de l'Anse-à-Wellie (Pintal, 1996). Aucun site archéologique n'y a été répertorié.

## 6 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE ET PATRIMONIAL

### 6.1 Période préhistorique

Le territoire à l'étude est divisé en deux zones. La zone d'étude restreinte se trouve à l'intérieur des limites de la plaine côtière alors que la zone d'étude étendue est localisée plus au nord sur le plateau.

L'environnement actuel de la zone d'étude étendue demeure inhospitalier pour l'homme. Il revêt à plusieurs endroits les caractéristiques d'un canyon. Les pentes sont raides et forment le plus souvent des escarpements abrupts. Il faut également souligner la présence de nombreux rapides ou de chutes dont certains nécessitent de longs portages. Par contre, les embouchures des petites vallées des tributaires de la rivière favorisent une pente plus douce et laissent un espace suffisant pour une éventuelle occupation. Ainsi, quatre zones de potentiel archéologique ont été identifiées dans la zone d'étude étendue (zones 7 à 10 : figures 2 et 3, tableau 1). Ces quatre zones à potentiel sont localisées à l'embouchure de petits affluents sur des espaces dont le matériau de surface est d'origine glaciaire, sauf dans le cas de la zone 7 qui combine le sable et la roche en place. Le drainage des quatre zones varie de bon à déficient sur des espaces dont la micro-topographie est inégale. La zone 9 bénéficie d'un accès à une chaîne de lacs.

Dans la zone d'étude restreinte, les abords immédiats de la rivière sont aussi caractérisés par des pentes abruptes (les dénivelés peuvent atteindre jusqu'à une soixantaine de mètres) en raison d'un profond encaissement dans la couche de sédiments meubles. Cette géomorphologie fait en sorte que les endroits propices à une occupation humaine sont limités en nombre et dans l'espace. La présence de trois paléorivages, définis par des niveaux de terrasses et des talus, peut aussi offrir un potentiel d'occupation plus ancien le long de la rivière.

La zone d'étude restreinte compte six zones à potentiel archéologique (zones 1 à 6 : figure 2). Elles sont comprises à l'intérieur des limites de la plaine côtière et sont localisées sur des terrasses perchées (sauf dans le cas de la zone 5). Quatre des zones ont été partiellement perturbées, soit par la construction d'une route, d'une ligne électrique, par les activités d'une gravière ou encore par des activités de villégiature. La zone de potentiel archéologique 6, localisée sur une île à l'embouchure de la rivière Magpie, est également affectée par d'anciennes structures de béton<sup>7</sup> (Jean-Marc Évenat, 2003 : communication personnelle). Ces six zones bénéficient de la présence de dépôts de surface sableux, d'un drainage excellent et d'un accès facile à la rive.

---

<sup>7</sup> Ces structures de béton sont peut-être des vestiges associés à l'ancienne centrale au diesel qui alimentait Magpie dès 1948 ou encore les piliers de l'ancien pont qui enjambait la rivière.





## 6.2 Période historique

La consultation de la documentation disponible a permis d'établir la présence d'une occupation ancienne à l'embouchure de la rivière Magpie. En effet, l'établissement permanent des premiers Eurocanadiens à Magpie remonte à 1849. Au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, une chapelle, un cimetière et plusieurs maisons ont pris place à l'embouchure de la rivière vis-à-vis des îles à Ross, soit à l'est du village actuel. La chapelle ainsi que quelques habitations ont été réduites en cendres lors de l'incendie de 1881. Les fondations de certains bâtiments étaient encore visibles longtemps après l'incendie (Roussy, 1983 : 31). Cependant, la localisation exacte de ces bâtiments n'a pu être précisée.

Il est également plausible que des chasseurs Montagnais aient exploité le territoire compris à l'intérieur des limites du territoire à l'étude. Cependant, aucun indice dans la littérature consultée ne témoigne de leur présence.

## 6.3 Éléments d'intérêt patrimonial

L'évaluation de la valeur patrimoniale de l'équipement industriel de la centrale Magpie présentée dans ce rapport est basée uniquement sur le relevé photographique fourni par M. Jean-Marc Évenat. Il s'agit d'une évaluation sommaire faite par M. Jacques Lecours, spécialiste en patrimoine industriel à Hydro-Québec.

La construction de la centrale Magpie remonte à 1959 et sa mise en opération date de 1961. Les groupes turbines alternateurs ainsi que l'équipement périphérique proviennent probablement d'une centrale désaffectée de Cornwall en Ontario. La date de fabrication de ces équipements reste à préciser. Les plaques signalétiques des alternateurs "*Canadian General Electric*" indiquent qu'ils ont été brevetés en 1892 et 1894. Cependant, ils ont pu être construits entre le moment du brevet et les années 1950.

Les relevés photographiques ont permis d'identifier les équipements suivants :

- Un panneau de commande, typique de son époque, mais sans intérêt patrimonial;

- Des régulateurs de vitesse à commande mécanique (masselottes) qui peuvent être des “*Woodward*” de modèle LR ou HR. Il s’agit d’éléments assez rares qui peuvent mériter d’être conservés dans le but d’une mise en valeur. Leurs réservoirs oléopneumatiques sont d’intérêt plus limité, mais pourront également être conservés;
  
- Un ensemble alternateur-excitatrice localisé sur le plancher des alternateurs ainsi que le régulateur de tension au niveau des turbines qui sont d’un type courant de l’époque. Ces équipements existent déjà dans la collection historique d’Hydro-Québec, leur conservation peut cependant être envisagé.

## 7 RECOMMANDATIONS

- POTENTIEL PRÉHISTORIQUE

Afin de préserver d'éventuels vestiges archéologiques d'une destruction causée par les travaux de développement et d'aménagement de la centrale Magpie, nous recommandons qu'un inventaire archéologique soit conduit sur les six zones de potentiel identifiées dans la zone d'étude restreinte (figures 2 et 3). L'intervention devra comprendre en premier lieu une inspection visuelle pour valider la perception théorique définie par l'étude de potentiel. Chaque zone de potentiel sera par la suite inventoriée à l'aide de sondages archéologiques fait à intervalle de 10 m ou aux endroits jugés pertinents par l'archéologue.

- POTENTIEL HISTORIQUE

L'étude de potentiel a également permis d'identifier la présence d'une occupation remontant à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Des bâtiments (une chapelle et des habitations) de même qu'un cimetière, dont la localisation exacte reste à déterminer, seraient localisés à l'embouchure de la rivière Magpie (face aux îles à Ross). En ce sens, la consultation d'habitants du village de Magpie, préalablement à l'inventaire archéologique, s'avèrerait utile afin de vérifier la présence éventuelle de ces vestiges dans la zone d'étude restreinte.

- POTENTIEL INDUSTRIEL

Bien que sommaire, l'évaluation du patrimoine industriel a permis d'identifier quelques équipements susceptibles d'être mis en valeur dans le cadre d'un aménagement de la centrale Magpie (voir section 6.3). Selon M. Jean-Marc Évenat, l'équipement apparaissant sur les photographies (voir annexe 1) est représentatif de ce qui est présent dans la centrale et aucune visite supplémentaire des lieux n'est recommandée. La consultation de documents d'archives détenus par le responsable des installations de la centrale serait toutefois profitable afin de bonifier les connaissances générales du complexe hydroélectrique.

## OUVRAGES CITÉS

- Castonguay, D. et D. Chevrier** (1976) Reconnaissance archéologique sur la Moyenne et Haute-Côte-Nord — Ministère des affaires culturelles.
- Chapdeleine, C.** (1993) "La transhumance et les iroquoiens du Saint-Laurent" — Recherches amérindiennes au Québec — Volume XXIII, n° 4.
- Chevrier, D.** (1978) "La Côte-Nord du Saint-Laurent" — Recherches amérindiennes au Québec — Volume VII, n° 1-2.
- Clermont, N.** (1986) "L'adaptation maritime au pays des Micmacs" — Les Micmacs et la mer. Recherches amérindiennes au Québec. Signes des Amériques — N°5.
- Clermont, N.** (1998) "Le Sylvicole du Bouclier" — Recherches amérindiennes au Québec — Volume XXVIII, n° 2.
- Clermont, N. et C. Chapdeleine** (1982) "Pointe-du-Buisson 4, quarante siècles d'archives oubliés" — Recherches amérindiennes au Québec.
- Dionne, J.-C.** (1977) "La mer de Goldthwait au Québec" — Géographie physique et quaternaire — N° 31.
- Dubois, J.-M. M. et J.-C. Dionne** (1985) "*The Québec North Shore Morain System*" — Late pleistocene history of Northeastern New England and Adjacent Québec — Geological Society of America — Special paper 197.
- Dubois, J.-M. M.** 1979 "Environnements quaternaires et évolution post-glaciaire d'une zone côtière en émergence en bordure sud du Bouclier canadien", thèse de doctorat, Université d'Ottawa, 754p.
- Frenette, P.** (1996) "Les hauts et bas de l'économie" — Histoire de la Côte-Nord sous la direction de Pierre Frenette — Collection les Régions du Québec, 9 — Institut québécois de recherche sur la culture.
- Funk, R. E.** (1978) Neighbours and Intruders: An Ethohistorical Exploration of the Indians of Hudson's River — Musée national de l'homme, n° 39.
- Huard, V.-A.** [1897] (1972) Labrador et Anticosti — Éditions Leméac inc.
- Lamb** (1980) "Late Quaternary Vegetational of southeastern Labrador" — Arctic and alpine Research — 12(2).

- Lepage, A.** (1996) "Le peuplement maritime" — Histoire de la Côte-Nord sous la direction de Pierre Frenette — Collection les Régions du Québec, 9 — Institut québécois de recherche sur la culture.
- Motte** (1976) "*A Holocene pollen profile from Sept-Îles area, Québec*" — Le Naturaliste canadien — 103(5).
- Niellon, F.** (1996) "Du territoire autochtone au territoire partagé : le Labrador, 1650-1830" — Histoire de la Côte-Nord sous la direction de Pierre Frenette — Collection les Régions du Québec, 9 — Institut québécois de recherche sur la culture.
- Parent, M., J.-M. Dubois, P. Bail et autres** (1985) "Paléogéographie du Québec méridional entre 12,500 et 8,000 ans B.P." — Géographie physique et quaternaire — Volume 31 (1-2).
- Pintal, J.-Y.** (1996) Contrat n° 3000-95-ADOI — Inventaire archéologique, directions (RA), 01-11-02-09-04, 1995 — MTQ, Service inventaires et plans.
- Pintal, J.-Y.** (1998) "Sur les frontières de la mer, la préhistoire de Blanc Sablon" — Dossiers du patrimoine — Ministère des affaires culturelles.
- Plourde, M.** (1993) "D'Escamines à Pletipishtuk, Perspectives sur la préhistoire amérindienne de la Haute-Côte-Nord du Saint-Laurent" — Dossiers du patrimoine n° 80 — Ministère des affaires culturelles.
- Ritchie, W. A. et R.E. Funk** (1973) *Aboriginal Settlement Patterns in Northeast — New York State, Museum and Service — Memoir 20, Albany.*
- Rogers, E. S. et E. Leacock** (1981) "*Montagnais-Naskapi*" — Handbook of North American Indians — Washington — Subarctic, Smithsonian Institution — Volume 6.
- Roussy, M.-A.** (1983) Magpie, petit coin ignoré de la Côte-Nord, à compte d'auteur.
- Somcynsky, P.** (1994) Plan quinquennal d'intervention archéologique sur les traces de lignes électriques de la région de Mingan. Phase 1993-1994, fouilles à EbCx-65.9 et EbCx-66 et reconnaissance en secteurs 2, 3, et 4 — Hydro-Québec, Environnement.
- Somcynsky, P.** (1994) Plan quinquennal d'intervention archéologique sur les traces de lignes électriques de la région de Mingan. Phase 1992-1993, fouilles à EbCx-65.9 et EbCx-66 et reconnaissance en secteurs 2, 3, et 4 — Hydro-Québec, Environnement.